



La femme, au cœur du développement

Cas de l'Oriental



Enjeux et perspectives à la lumière de la régionalisation avancée

Zahra ZAOUl
Présidente d'honneur de l'Association Ain Ghazal
Membre du CESE

6



La politique d'égalité en Belgique francophone

Fadila LAANAN
Ministre de l'Audiotvisuel et de l'Égalité des Chances
Fédération Wallonie-Bruxelles - Belgique

11



Diaspora et développement régional : l'exemple du projet IFASSEN

Faiza HAJJI
Femme de la diaspora de l'Oriental
Actrice du développement régional

36



Développement économique et renouveau culturel

Fatima Zahra ZAHRAoui
Directrice du Cabinet du Président
du Conseil Régional de l'Oriental

44

SOMMAIRE

Au Maroc

**INTÉGRATION DE LA FEMME
DANS LE DÉVELOPPEMENT
RÉGIONAL ET LOCAL,
par Bassima EL HAKKAOUI
Ministre de la Solidarité,
de la Femme, de la Famille
et du Développement
Social**

3

Focus

**INTERVIEW DE
MIRIEM BENSALAH-CHAQROUN,
PRÉSIDENTE
DE LA CGEM**

10



**FEMMES ET DÉVELOPPEMENT LOCAL,
PAR NAJAT ROCHDI
COORDONNATEUR RÉSIDENT
SYSTÈME DES NATIONS UNIES**

14



ÉDITORIAL

Dans les territoires, le développement s'écrit déjà au féminin... comme la réalité ! **2**

LE POINT

**Intégration de la femme dans
le développement régional et local** **3**
Bassima EL HAKKAOUI
Ministre de la Solidarité, de la Femme,
de la Famille et du Développement Social

Femmes et développement régional au Maroc : enjeux et perspectives à la lumière de la régionalisation avancée **6**
Zahra ZAOUI
Présidente d'honneur de l'Association Ain Ghazal - Membre du Conseil Economique, Social et Environnemental

INTERVIEW

**Miriam BENSALAH-CHAQROUN,
Présidente de la CGEM** **10**

ÉCLAIRAGES

**Les Femmes, actrices du
développement régional et local :
la politique d'égalité en Belgique
francophone** **11**
Fadila LANAAN
Ministre de l'Audiodivisuel
et de l'Égalité des Chances
Fédération Wallonie-Bruxelles - Belgique

Femmes et développement local : expériences internationales et enseignements pour le Maroc **14**
Najat ROCHDI
Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies

Dar Al Oumouma, une initiative innovante pour donner la vie en toute sécurité **18**
Abdelhakim YESSOUF
Local Development Specialist
Emergency Focal point

«Caïda» Tama - la mère de Si Bekkai Embareck Lahbil - une féministe au siècle dernier ? **21**
Naïma LAHBIL TAGEMOUATI

REPÈRES

Place de la femme dans la vie associative et développement régional **24**
Fatna CHARIF
Union Nationale des Femmes Marocaines (UNIFEM-Oujda)

Le rôle de la femme dans le développement de Figuig **27**
Naïma ELKOUCHE
Coordinatrice générale du Réseau des Jeunes de Figuig pour le Développement

Refam Dar Maalma, le Réseau des Femmes Artisanas du Maroc **31**
Fouzia-Talout MEKNASSI
Association Réfam

Instiller, stimuler, encourager, soutenir, encadrer, former... et que 1 000 initiatives s'épanouissent ! **33**
Saïda MAHIR
Chargée de Mission
Direction de la Coopération Internationale / Agence de l'Oriental

TÉMOIGNAGES DE LA DIASPORA

Faiza HAJJI
Femme de la diaspora et actrice du développement régional : l'exemple du projet IFASSEN **36**

Fauzaya TALHAOUI
Sénatrice au Parlement Fédéral de Belgique **40**

Zohra DARRAS
Vice-Présidente de l'Association Les Deux Rives **42**

TÉMOIGNAGES EN RÉGION

Fatima Zahra ZAHRAOUI
Directrice du Cabinet du Président du Conseil Régional de l'Oriental **44**

Rachida NACIRI
Écrivaine **46**

Oriental.ma

Directeur de Publication : Mohamed MBARKI • Directeur de Rédaction : Taoufiq BOUDCHICHE
Secrétaires de Rédaction : Meryem NAOUI et Sophia IDRISSE KAITOUNI • Conception : TOPIC
Traduction vers l'arabe : Abadr EL MRINI • Supervision en langue arabe : El Kébir HANNOU
• Dépôt légal : 24/07 • ISSN en cours • Agence de l'Oriental : 12, rue Mekki Bitouri, Souissi - Rabat
Tél. : (+212) 5 37 63 35 80 • Fax : (+212) 5 37 75 30 20 • Site web : www.oriental.ma
Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs.



Éditorial

Dans les territoires, le développement s'écrit déjà au féminin... comme la réalité !



Le développement économique et social de l'Oriental se fera avec tous et pour tous ; toutes les citoyennes et tous les citoyens resteront concernés, sans distinction ni discrimination, et dans un même élan dynamique. Chacun peut tirer cette conclusion de la volonté clairement exprimée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, dans le texte de l'Initiative Royale pour le Développement de l'Oriental.

Ce Discours fondateur, perçu comme une chance offerte à toutes et tous, a libéré les énergies, décuplé les initiatives, et fait sans doute qu'aujourd'hui tant de femmes valeureuses aient répondu à notre appel avec cœur et motivation. Ces auteures ne contribuent à aucun militantisme idéologique. Sur le rôle des femmes dans le développement économique et social, un sujet d'actualité prégnante dans le monde moderne, beaucoup a déjà été écrit et dit. Leurs propos, comme le nôtre dans ces colonnes, relatent les faits, la réalité objective, l'instantané saisi dans l'action et la superbe qualité des femmes de l'Oriental d'aujourd'hui.

Avec de nombreuses contributions de terrain, puisées au cœur de la vraie vie, nous avons voulu montrer la participation active et concrète des femmes au développement régional. Au delà de l'existant, les auteures soulignent le potentiel encore trop peu valorisé de l'implication croissante des femmes à l'ambition des territoires.

Nous la mettons ici en perspective, éclairages internationaux à l'appui grâce aux contributions de femmes de la diaspora, ou encore avec le concours de nos concitoyennes en responsabilité dans plusieurs organismes nationaux, étrangers ou multilatéraux.

Dans l'Oriental, l'Agence de l'Oriental se fait une priorité d'accompagner la part essentielle que les femmes de la Région prennent au développement des territoires. Le dispositif de soutien aux activités génératrices de revenus et aux coopératives, par exemple, se trouve aujourd'hui très majoritairement mobilisé aux côtés de projets portés par des femmes, actives, novatrices, entreprenantes. Nombre de ces activités commencent à apporter de notables ressources à la stimulation des économies locales des territoires.

Femmes de réflexion, d'action, de négociations, femme de mémoire porteuses de grande et petite histoire, femmes érudites ou femmes pratiques, managers talentueuses ou simples chefs de foyer, ces femmes honnêtes et responsables tissent, avec la sensibilité qui leur est propre, une trame audacieuse, du douar aux bureaux des multinationales, de la haute administration aux ONG de terrain. Ces femmes de l'Oriental établissent des situations et des faits qui parlent d'elles, de leur capacité et leur volonté à faire évoluer les situations, de leur sens naturel de l'intérêt collectif... un message qui s'adresse à tous.

L'Oriental d'aujourd'hui manifeste ainsi ce qui est pour nous la véritable «approche genre», et pas simplement l'indispensable hommage rendu à la moitié de notre humanité. Que les auteures remarquables qui le démontrent ici en soient toutes remerciées et félicitées pour la qualité de leurs contributions, qui honorent notre revue.

M. Mohamed MBARKI
Directeur Général de l'Agence de l'Oriental



Intégration de la femme dans le développement régional et local

*Bassima EL HAKKAOUI
Ministre de la Solidarité, de la Femme, de la Famille
et du Développement Social*

L'auteure, Ministre marocaine, pilote un vaste Département, qui n'est pas que celui des femmes ; ces femmes auxquelles tout ramène pourtant lorsqu'il est question de développement social, régional ou local en particulier. Ces questions sont suffisamment complexes pour que de vastes concertations, impliquant de nombreux acteurs, préludent à toute réforme. Aux cadres programmatiques succèdent les mises en œuvre, au panel d'intervenants plus large encore. L'impératif : affirmer la vision, s'y tenir et rallier chacun au consensus.

Le Maroc a impulsé durant la dernière décennie, une dynamique juridique et de développement qui a réservé à la femme une attention particulière, manifestée par des signaux politiques forts, émanant de la plus haute autorité de l'Etat et des gouvernements successifs, qui ont placé la question de la femme parmi les priorités nationales. La promotion de la situation de la femme marocaine est l'un des chantiers d'intérêt national et sociétal permanent en raison de ses liens étroits avec les fondements de l'Etat de droit auquel nous aspirons tous, gouvernement, peuple et institutions.

Eu égard à l'importance que revêt la promotion de la situation des femmes, reflétée par l'adhésion internationale de notre pays et la réaffirmation de ses engagements en vue de la mise en œuvre des chartes et conventions entérinées, le Maroc a œuvré pour accélérer le rythme des réformes institutionnelles

et juridiques, faire évoluer les indicateurs de développement et améliorer la gouvernance. Ces efforts ont été couronnés par la Constitution de 2011 qui encadre et fonde un nouveau contrat constitutionnel, politique et social, stipulant la pleine jouissance par la femme des droits et libertés à caractère civil, politique, économique, culturel et environnemental, sur un pied d'égalité avec l'homme. Elle a affirmé également la proscription et la lutte contre toutes les formes de discrimination.

Cette quête nationale affichée et volontaire pour l'élévation des droits humains des femmes et la lutte contre toutes les formes de discrimination et de violence à son égard, a été revitalisée par le volet institutionnel généré par la nouvelle Constitution, qui a imprimé une grande impulsion à l'action d'institutions et organisations de gouvernance chargées de promouvoir les droits humains fondamentaux et de veiller à leur inclusion dans tous les sphères de

l'Etat, qu'il s'agisse d'institutions ou de programmes de développement, tant nationaux que locaux.

C'est cet environnement, qui sera bientôt renforcé par la mise en place de l'organisme de parité et de lutte contre toutes les formes de discrimination, chargé d'œuvrer pour la réalisation de la parité et de l'égalité et de réduire les manifestations de discrimination, à travers l'inventaire de ces manifestations de discrimination, leur correction, la prévention de leur réalisation ou de leur aggravation, tant à l'échelle nationale que locale.

Conscient de l'importance capitale de la mise en œuvre des dispositions constitutionnelles relatives à la création de cet organisme, et en harmonie avec le fort engagement gouvernemental de garantir l'application correcte des dispositions constitutionnelles, notamment celles qui appuient les droits des citoyennes et des citoyens, nous avons lancé un large chantier de concertation pour la prépa-

ration d'un projet de Loi pour la création de cet organisme. Nous avons confié à un comité scientifique, composé d'un groupe d'experts nationaux et d'universitaires spécialisés, dont la compétence scientifique est reconnue, la mission d'étudier différentes propositions émanant d'institutions nationales, politiques et syndicales, et d'organisations de la Société civile. Tel est le processus que nous sommes sur le point d'achever pour créer cet organisme, dont certaines prérogatives seront d'œuvrer pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et de consacrer la parité dans les différents programmes de développement nationaux et locaux à l'adresse des femmes.

Conformément au cadre constitutionnel garantissant l'égalité entre les sexes, le gouvernement a œuvré, soit à partir de son programme gouvernemental, soit par le biais de son travail législatif, pour la qualification des femmes et pour réduire leur vulnérabilité et la précarité de leur situation, focalisant ses efforts pour contrecarrer les facteurs

qui contribuent à cette situation, tels l'analphabétisme, la pauvreté, la discrimination et la violence. De fait, le gouvernement a orienté son action vers la réalisation d'une égalité effective entre les différentes catégories de la société marocaine, placée au sommet de ses préoccupations. Le programme gouvernemental 2012-2016 est venu concrétiser cette volonté de développement national, avec des mesures consolidant la promotion de la situation des femmes sur tous les plans : plus de 17 mesures de renforcement de l'équité et de l'éga-

lité entre les hommes et les femmes. Ce renforcement se fait à travers l'engagement de l'application effective des dispositions de la Constitution relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes, dont :

- la mise en place de l'organisme de la parité et de lutte contre toutes les formes de discrimination ;
- l'incitation des femmes à agir au sein des partis politiques et des organisations de la société civile, considérant que cette participation est l'un des leviers principaux du développement de la femme marocaine ;



Les femmes artisanes donnent un nouveau économic et parfois technique aux productions traditionnelles régionales

- la protection de la famille, considérée comme pivot de développement et garant de la cohésion sociale, réaffirmant ainsi la concrétisation de la plupart des acquis en matière de droits, objet des luttes féminines durant trois décennies.

Au niveau du Département de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social, les questions relatives à la promotion de la situation de la femme et au développement de ses capacités locales, ont occupé une place centrale au sein de notre straté-

gie «4+4». Dans ce cadre, il y a lieu de signaler les contenus de l'action gouvernementale de l'égalité «Ikram» dans la perspective de la parité, qui renferme de nombreuses mesures destinées à relever le niveau des différents indicateurs de développement au profit des femmes et à réduire les disparités juridiques, économiques, sociales, culturelles et environnementales, en traçant des programmes avec des indicateurs d'impact susceptibles d'être mesurés et développés. Il s'agit là du cadre de programmation doté d'un calendrier de mesures complémentaires croisées issues de différents Départements gouvernemen-

taux concernés, avec pour préoccupations essentielles :

- la réduction des disparités sociales et économiques entre les femmes et les hommes ;
- la garantie d'une égalité de jouissance des droits fondamentaux et de l'accessibilité aux services publics de base ;
- la garantie de l'égalité des chances dans l'acquisition des ressources et leur investissement ;
- la promotion de la participation des femmes dans

la vie politique et sociale en qualité d'acteur et non d'objet du développement.

Considérant que le développement local ne peut se réaliser convenablement que dans le cadre d'une vision incluant la participation commune des femmes et des hommes, le Maroc est parmi les pays arabes qui ont pris conscience que l'autonomisation des femmes sur les plans régional et local est un préalable incontournable pour élever leur niveau de participation dans la gestion des affaires publiques.

Le projet de «Régionalisation avancée» dans lequel notre pays a résolument décidé de s'engager, constitue un autre préalable essentiel pour composer l'espace de la démocratie régionale et locale véritable, confiante dans les capacités et potentialités humaines régionales des femmes, en matière de gestion de la chose publique régionale la concernant. Elle constitue également un préalable à une réforme profonde des structures de l'Etat, à travers la marche persévérante et progressive sur la voie de la décentralisation et de la déconcentration effectives, de la modernisation sociale, politique et administrative du pays et de la bonne gouvernance.

Le renforcement du rôle de la société civile est un autre moyen pour consolider l'autonomisation des femmes. En parallèle à la politique du Gouvernement qui soutient financièrement et institutionnellement les projets des associations dans différents domaines, notamment celui de la femme, et eu égard à la politique de proximité qu'il poursuit, la société civile en général (les acteurs œuvrant dans le domaine de la consolidation des droits humains des femmes en particulier), a pu introduire des changements qui portent ses visions, en tant que force de proposition, pour promouvoir les droits des femmes au niveau des phases d'élaboration des lois, de la formulation ou du suivi de programmes contribuant à concrétiser les droits des femmes conformément aux dispositions de la Constitution.

Dans ce contexte, et parmi les différents chantiers ouverts pour autonomiser les femmes localement, l'Initiative Royale pour le Développement Humain (INDH), considérée à juste titre comme un modèle des plans et stratégies de développement pionniers, a contribué, depuis son lancement par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 2005, à dessiner une architecture sociale visant à intégrer tous les acteurs dans le cadre du développement humain, plaçant la femme au centre de ses préoccupations et permettant ainsi d'accorder l'appui

à la femme dans tous les domaines, d'améliorer sa condition et de la faire participer au développement social et économique, à travers le soutien aux initiatives féminines, et la diversification des activités génératrices de revenus, ce qui a contribué à la transformation de l'activité commerciale et de production des femmes, notamment en milieu rural, de son cercle informel vers un domaine structuré mieux adapté à une évolution institutionnelle.

Sur le plan de l'élargissement de la participation politique à l'échelle locale des femmes, un «fonds de soutien

alloués au renforcement des capacités féminines en matière de représentativité a atteint, depuis son lancement à fin décembre 2012, 28,84 MDh, soit un taux d'environ 64% de la valeur globale estimée des 197 projets retenus. Ces projets, en forme de formations et de stages en faveur des femmes, ont eu un impact positif, puisque les candidatures féminines pour les élections communales du 12 juin 2012, ont couvert la plupart des circonscriptions, notamment en milieu rural.

Les évaluations d'étape de ce projet ont pu relever l'amélioration des indicateurs de participation politique des femmes dans la gestion de la chose publique locale et à de nombreux programmes d'accompagnement, de soutien et de promotion des capacités de gestion des femmes élues, ainsi qu'à d'autres programmes soutenant les capacités économiques des femmes, par l'appui aux initiatives d'investissement, d'entrepreneuriat et de création de coopératives, dans un cadre global visant la promotion du système d'économie sociale et solidaire.

En contrepartie des efforts déployés pour améliorer les indicateurs de développement de la femme sur les plans national et local, les défis restent posés pour notre pays en ce qui concerne le développement humain et ses indicateurs généraux, qui sont des indicateurs liés aux indicateurs de développement économique.



Les femmes artisanes de l'Oriental, attachées au succès des produits de leur terroir

pour encourager la représentativité des femmes» a été créé en 2009 en vue d'obtenir une présence plus large de la femme marocaine dans les assemblées locales, en nombre de candidats et d'élus. Le fonds s'est appuyé dans son action principalement sur un comité chargé de proposer des programmes visant le renforcement des capacités des femmes et la représentativité et les activités y afférentes.

Il ressort du premier bilan des projets soutenus que le montant des soutiens

Avec l'ouverture politique et démocratique qui fait la singularité de notre pays, les défis de la promotion de la participation politique des femmes dépendent des soutiens apportés à leurs capacités personnelles et politiques, de l'élévation des capacités à rassembler et encadrer des organisations politiques, et des actions contre les stéréotypes négatifs à l'égard des femmes, en les considérant comme acteurs de développement dans le cadre d'une symbiose totale avec tout ce qui assure aux citoyennes les droits dans divers domaines.



Femmes et développement régional au Maroc : enjeux et perspectives à la lumière de la régionalisation avancée

Zahra ZAOUI

Présidente d'honneur de l'Association Ain Ghazal
Membre du Conseil Economique, Social et Environnemental

L'auteure est l'une des représentantes de la société civile au sein du CESE. Cette institution constitutionnelle est au premier rang de la lutte pour l'égalité homme-femme ; elle exprime la démocratie participative, part du terrain et veille à intégrer la préoccupation et l'approche genre à tous niveaux, en tous cadres de vie et d'action, et dans toutes les dimensions de la vie sociale.

Cet article exprime le point de vue particulier d'un membre du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE), institution consultative centrale et permanente du gouvernement en matière d'orientation économique, sociale, culturelle et environnementale. Cette édition de la Revue Oriental.ma constituera donc un investissement dans l'analyse et la réflexion politique, permettant de fournir une aide précieuse aux décideurs et aux acteurs principaux en charge de la mise en œuvre de l'égalité hommes/femmes. Pour ma part, en ma qualité de représentante de la société civile au CESE et de Présidente de la Commission des affaires sociales et de solidarité, c'est une opportunité :

- d'informer les parties prenantes (que nous représentons en tant que catégories au CESE, à travers les auditions, dans le cadre de la démarche participative adoptée par le CESE dans tous ses travaux, ou à travers notre site web «Al moubadara lakom») de ce que nous proposons pour améliorer les conditions de vie des populations démunies

d'une manière générale et des femmes en particulier, et pour contribuer à éliminer les déséquilibres existants au sein de la société ;

- par là, de tenter de poser les jalons d'une nouvelle gouvernance du champ relatif à l'accès effectif aux droits des femmes tels qu'ils sont affirmés par la Constitution de juillet 2011.

Longtemps peu visibles dans les processus de décisions, les femmes ne constituent toujours pas une cible prioritaire des politiques publiques, et encore moins des actrices du changement visé par la Constitution. C'est pourquoi, le CESE, par son rôle consultatif et son mandat d'analyse et de suivi des politiques économiques et sociales publiques et privées - grâce notamment à sa composition catégorielle représentant la société civile organisée (associations professionnelles, syndicats, associations et coopératives œuvrant dans l'économie sociale et solidaire) - demeure l'un des meilleurs moyens de faire progresser la réflexion et de susciter le débat sur tous les sujets d'intérêt général, y compris l'égalité hommes/

femmes, par ses avis et ses recommandations. Le CESE est l'expression de la démocratie participative. C'est en même temps un espace de dialogue social et un acteur central du dialogue civil. Sa mission est d'être à l'écoute de la société. C'est donc à lui aussi qu'incombe de porter la voix des femmes et des hommes et de favoriser le consensus autour de problèmes complexes.

Ces concepts fondamentaux aident notre société à se refaire une culture et l'encouragent à un partage de valeurs et à un engagement ferme pour rechercher les compromis dynamiques sur les thématiques-clés posées par la société, telles que les inégalités hommes/femmes qui perdurent malgré toutes les avancées et tous les efforts visant la prise en compte de droits des femmes en termes de programmes, d'initiatives ponctuelles ou même de réformes législatives.

Le CESE saisit ce rendez-vous historique marqué par son positionnement dans l'architecture institutionnelle et par son rôle complémentaire à celui du



Sa Majesté le Roi reçoit l'ancien Président du CESE, M. Chakib Benmoussa (Agadir, le 02 janvier 2013)

Parlement, expression de la démocratie représentative, animé par l'engagement grandissant des jeunes, et armé des nouvelles exigences d'une Constitution qui a décidé de repenser la forme culturelle de la société en donnant la parole aux femmes :

- en vertu d'un préambule qui engage le Maroc «à combattre et à bannir toute discrimination à l'encontre de quiconque en raison du sexe» ;
- et conformément aux dispositions de son article 19 qui visent la création de l'Autorité pour la Parité et la lutte contre toutes formes de discrimination dans le souci d'orienter les politiques publiques en matière de cohésion sociale.

Ce nouvel engagement citoyen et ce regain d'intérêt et de popularité ne peuvent qu'encourager le CESE à jouer son rôle de premier plan dans la traduction et la concrétisation des espérances nées de la Constitution, en éclairant les politiques publiques et en contribuant à réorganiser le système structurel à institutionnaliser l'égalité telle que perçue par l'espace social actuel. Comme le souligne l'approche de la cohésion sociale, dans un environnement incertain traversé par différents changements,

de nouveaux espaces de dialogue, de consultation et de concertation s'avèrent nécessaires et constituent un excellent moyen de faire adhérer les citoyennes et les citoyens à l'élaboration d'un partenariat novateur hommes/femmes basé sur un partage de responsabilités aux fins d'éliminer les disparités sociales.

C'est l'une des raisons qui a motivé le CESE pour traiter le sujet de l'égalité dans le cadre de l'auto-saisine n° 8/2012, ciblant la «Promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie économique, sociale, culturelle et politique» en soulignant les carences structurelles et en pointant les lacunes des politiques publiques en termes d'absence d'intégration transversale de la perspective du genre dans tous les domaines de la vie et à tous les niveaux. Ce premier rapport sur l'égalité - intitulé «Concrétiser l'égalité entre les femmes et les hommes, une responsabilité de tous» - porte sur la définition des concepts, sur les recommandations à caractère normatif, et sur les mesures d'ordre institutionnel. Les autres dimensions économiques, sociales et culturelles seront traitées au courant de l'année 2013.

Dans cet avis émis et publié au Bulletin Officiel, le CESE se propose d'inviter le gouvernement et le Parlement à s'interroger sur ce qu'est l'égalité entre les femmes et les hommes, et recommande d'adopter la définition entérinée dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui proclame que «Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits» et que chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés qui y sont proclamées, sans distinction aucune, notamment de sexe.

Il n'existe pas de définition consensuelle de l'égalité, ce qui constitue l'un des obstacles essentiels à la mise en œuvre de l'effectivité de l'égalité. Mal expliquée, elle continue à être définie comme une égalité de droits ; or, une égalité de droits (ou de *jure*) ne mène pas nécessairement à une égalité de fait (ou de *facto*). Elle est opposée à la discrimination ; mais la question ne se limite pas aux discriminations directes et indirectes qui frappent les femmes en raison de leur fonction reproductive, que la société a toujours traduite de façon négative au plan des conditions de vie et sanctionné par un partage inégal du pouvoir économique.

Cependant, la véritable définition englobe tous les aspects liés essentiellement à la construction sociale qui traduit socialement le sexe biologique en termes de rôle propre, au masculin et au féminin, et inclut la hiérarchie selon laquelle les hommes sont supérieurs aux femmes. Cette norme masculine, qui ne laisse aucune place à la différence, continue à imposer ses règles et à influencer les politiques sociales et les systèmes structurels, ce qui ne facilite pas le développement d'un partenariat équilibré, mais crée plutôt un étagement dans les relations de pouvoirs entre les femmes et les hommes. Elle entrave encore plus la mise en place d'une société juste, active et inclusive de tous ses membres. Il découle de ces développements que, dans tous ses avis établis en auto-saisine (tels que la charte sociale, le handicap, l'égalité entre les sexes) ou en cas de saisine parlementaire ou gouvernementale (INDH, généralisation et accès aux soins de base...), le CESE souscrit à l'intégration transversale de la perspective de l'égalité comme méthode accordant à la dignité humaine la place qui lui revient, tentant de créer une dynamique pour aller vers une société cohésive et capable d'assurer le bien-être de tous ses membres (hommes et femmes), cherchant à promouvoir la diversité culturelle et la réconciliation comme facteurs-clés de l'approche culturelle.

Pour atteindre cet objectif, il serait sans doute plus facile d'insuffler le changement dans les mentalités en passant par une implication active des talents, des compétences de la société civile organisée, telle qu'elle compose les catégories du CESE, qui porte un regard sur la réalité du terrain et sur les obstacles structurels et les raisons de l'exclusion sociale, voire de l'auto-exclusion, freinant la participation totale des femmes à l'accès équitable aux droits et ressources. Ce sont ces partenaires économiques et sociaux qui mettront en œuvre la législation du travail et la politique économique et sociale sur le terrain ; eux sont la clé de voûte du respect, de la garantie, et de la réalisation des droits et objectifs contractualisés.



Dans la vie active, travailler à un partage égal du pouvoir économique

L'appropriation de cette nouvelle culture, le besoin de renouveler la solidarité nationale, d'élargir la gouvernance des politiques publiques et surtout de dédier une ligne budgétaire pour financer toutes les mesures qui encouragent l'intégration du concept du genre et de son approche dans tous les domaines et à tous les échelons, requiert d'instituer un dialogue serein, responsable et démocratique. Ce dialogue devrait être organisé dans des espaces où les questions des inégalités sont posées, perçues et vécues, entre les secteurs concernés directement par le sujet, par des acteurs capables d'inscrire dans leur agenda politique des réunions thématiques et des actions spécifiques et positives en faveur des femmes, telles que précisées dans la directive n°5 du CESE qui stipule : «*le CESE incite le législateur et le gouvernement à adopter et à encourager le principe de l'action positive en faveur des femmes, dans tous les domaines où leurs droits à l'égalité sont limités ou insuffisamment protégés, ou pour œuvrer à la réalisation de la parité au sein des instances élues ou désignées. Le Conseil invite également les partis politiques, les syndicats et les organisations professionnelles à promouvoir ce principe et à l'adopter au sein de leurs instances.*»

En outre, et comme le souligne la mise en œuvre de l'égalité, l'une des voies les plus appropriées pour bâtir un programme égalitaire, visant la visibilité des questions du genre dans le courant général de la société, passe par un axe de développement et d'amélioration de la représentativité démocratique dans des secteurs bien identifiés et plus aptes à offrir le meilleur potentiel à toute initiative de changements ou de progrès vers un avenir social plus juste.

Mais l'accès des femmes au pouvoir économique suscite une véritable question liée à la syndicalisation féminine, qui vise à renforcer d'abord la prise de conscience par les femmes de leurs droits fondamentaux dans leur indivisibilité ; ensuite, la double participation des femmes par l'accès à la représentativité notamment dans les Conseils d'Administration, ayant pour mandat de définir les lignes-guides des politiques syndicales, et par la mise en œuvre des actions spécifiques concrètes en faveur des femmes.

Dans ce même ordre d'idée, les discriminations fondées sur le sexe seront débattues dans les lieux de travail par les hommes et les femmes ; dans des espaces où les déséquilibres se

construisent, se reproduisent et se maintiennent, des espaces où les systèmes familial et professionnel se confrontent et où les problèmes liés à la conciliation de la vie professionnelle et la vie privée doivent être résolus. La question sera posée directement aux acteurs concernés et les réponses politiques formulées par ce nouveau partenariat, qui doit prendre en compte la compatibilité avec la vie familiale, les droits des enfants, l'équilibre familial, le compromis dynamique de l'égalité et, bien sûr, la vie économique dans un monde globalisé. En fin de compte, tout le système de protection sociale doit être développé en cohérence et en coordination avec le système familial qui reste le plus fermé à l'égalité du genre.

Dans un premier avis adopté à l'unanimité, intitulé «Pour une nouvelle charte sociale, des normes à respecter et des objectifs à contractualiser», le Conseil a adopté un référentiel de principes et de droits fondamentaux déclinés en objectifs opposables à tous et appuyés par des indicateurs de progrès.

Il s'agit d'un message essentiel adressé, à tous les destinataires de l'avis, pour promouvoir d'une manière tangible, les objectifs d'une politique sociale intégrée, en les invitant à considérer le

Le Conseil Economique, Social et Environnemental

Le Conseil Economique, Social et Environnemental est une institution constitutionnelle indépendante. Mis en place par Sa Majesté le Roi le 21 février 2011, il assure des missions consultatives auprès du Gouvernement et des deux Chambres du Parlement.

Le CESE est composé de 99 membres représentant les forces vives du pays, regroupées en cinq catégories : les organisations syndicales, les organisations et associations professionnelles, les organisations et associations œuvrant dans les domaines de l'économie sociale et de l'activité associative, les personnalités es-qualité et les experts nommés par Sa Majesté le Roi.

Par sa représentativité, le CESE contribue à développer la démocratie participative et constitue une force de proposition à même d'aider à améliorer l'efficacité des politiques publiques. Les travaux du CESE sont réalisés dans le cadre de six Commissions permanentes :

- Affaires économiques et projets stratégiques ;
- Affaires de la formation, de l'emploi et des politiques sectorielles ;
- Affaires sociales et de la solidarité ;
- Affaires de l'environnement et du développement régional ;
- Affaires culturelles et nouvelles technologies ;
- Analyse de la conjoncture économique et sociale.

référentiel comme un socle minimum de droits, ayant un statut de lignes directrices pour la conception, l'élaboration, l'évaluation et l'amélioration des politiques sociales publiques et privées, servant de base pour les négociations collectives, le dialogue social et la gouvernance responsable, et de guide à la conception et à l'application des lois et des règlements.

Il s'agit pour le CESE d'une directive pour aller vers une nouvelle charte sociale et s'inscrire dans une véritable stratégie de cohésion sociale pour bâtir une société juste, active, et basée sur le dialogue social, la primauté du droit, les responsabilités partagées et la reddition des comptes en privilégiant la voie d'un partenariat novateur à travers ce que le Conseil appelle «*la conclusion de grands contrats innovants*».

Des contrats qui institutionnalisent le dialogue civil prennent en compte les spécificités du contexte national et mondial, cherchent des solutions consensuelles, et appellent à l'adhésion des acteurs potentiels, essentiellement les partenaires économiques et sociaux.

Le CESE invite toutes les parties prenantes à prendre connaissance de ses avis et de ses recommandations, et à en débattre dans le but de faire respecter, de garantir et de réaliser, l'effectivité des droits fondamentaux et essentiellement la question de l'égalité et son approche intégrée, pour une meilleure gestion gouvernementale et un réinvestissement dans les droits sociaux, conformément à l'esprit de la constitution et des instruments internationaux en matière de droits humains.



Le CESE en session ordinaire

> Interview

Miriem BENSALAH-CHAQROUN, Présidente de la CGEM

«Global Gender Gap Report 2012», le rapport mondial sur les écarts entre hommes et femmes, classe le Maroc à la 129^{ème} place sur les 135 pays étudiés. Il faut briser le plafond de verre. Interview par Farida Moha



Votre discours au 10^{ème} anniversaire de l'Initiative Royale pour le Développement de l'Oriental a été apprécié car vous parliez avec votre cœur. Quels sont les liens qui vous relient à cette Région ?

La commémoration du 10^{ème} anniversaire du lancement de l'Initiative Royale a été pour moi un immense plaisir. D'abord, en tant que présidente de la CGEM, mais surtout en tant que fière enfant de cette Région qui m'est particulièrement chère, connue pour la fierté de ses habitants et leur patriotisme affirmé. Une Région riche de ses terres fertiles, de ses ressources naturelles, de ses potentialités touristiques et, on l'espère, bientôt industrielles.

Récemment, vous affirmiez votre engagement «en tant que citoyenne attachée aux valeurs de la démocratie», à vous identifier «à ceux qui font le choix de l'égalité homme-femme». Même si l'on constate une avancée depuis la Moudawana, les obstacles pour l'entrepreneuriat des femmes restent multiples ?

Tout d'abord, on ne peut que se féliciter de la place grandissante qu'occupent les femmes marocaines dans le paysage socio-économique à la faveur des réformes entreprises ces dernières années par le Royaume, qui ont modifié en profondeur, en une décennie, le visage du Maroc, permettant ainsi de réaliser des progrès tangibles dans le domaine des droits de l'Homme et de promouvoir la bonne gouvernance et l'attractivité de l'économie marocaine. Malgré toutes ces avancées, les femmes entrepreneurs ne sont pas aussi nombreuses qu'elles devraient l'être et ce, quelle que soit la «mesure» retenue (créateur, dirigeant, auto-entrepreneur, indépendant...). Au peu d'encouragement et aux préjugés sociaux s'ajoute la principale difficulté : le problème du financement. La frilosité des banques demeure l'un des freins principaux à la création d'entreprise. Au niveau de la réalisa-

tion de l'investissement, le manque de foncier et sa cherté figurent parmi les obstacles majeurs à la création d'entreprise. Il serait peut-être judicieux que le gouvernement exige des réseaux bancaires de publier, tous les ans, les taux des refus bancaires en fonction du genre du porteur de projet, pour détecter la présence de discriminations et développer d'éventuelles garanties supplémentaires à l'égard des femmes.

Vous aviez avancé la position du Maroc dans le classement «Global Gender Gap Report» (Rapport mondial sur les écarts entre les hommes et les femmes) publié en 2012. Quel est ce classement et quel est votre ressenti personnel ?

Le «Global Gender Gap Report 2012» classe le Maroc à la 129^{ème} place sur les 135 pays étudiés. Cette position met en cause les politiques menées par notre pays pour progresser vers la parité proclamée par notre Constitution. Il s'agit d'un classement basé sur la capacité des pays à réduire les inégalités entre les sexes pour la santé, l'accès à l'éducation, la participation politique et l'égalité économique. Et c'est là que le bât blesse. Au Maroc, seules 13% des entreprises marocaines ont une femme dans leur tour de table. Ce chiffre met en cause le dynamisme de l'entrepreneuriat féminin dans le Royaume. Moins de la moitié de nos entreprises comptent une femme dans leurs organes de gouvernance. Et pour ces femmes, souvent bien formées, le début de carrière s'est souvent fait «au bas de l'échelle». Les femmes font face à des entraves directes et indirectes à l'ascension professionnelle. Résultat : des discriminations de promotions, de rémunération et d'avantages. Si, pour la santé et l'espérance de vie, le Maroc a réalisé d'énormes progrès, les opportunités économiques offertes aux femmes restent largement insatisfaisantes. Un gros travail sur la participation à la vie politique et économique reste à faire.

Le principe de l'égalité des chances est central dans la réflexion et l'action de la CGEM, avez-vous déclaré lors du séminaire consacré à la gouvernance Femme. Qu'entendez-vous par là ?

Oui, le principe de l'égalité des chances est central dans la réflexion et l'action de la CGEM. En effet, la Charte de responsabilité sociale de notre Confédération place la question de l'égalité expressément parmi ses objectifs. Rappelons que notre charte RSE se fonde sur la Constitution nationale, les principes universels des droits de l'Homme et les droits fondamentaux de la personne humaine conformément aux recommandations et conventions de l'OIT et de l'ONU. Au sein même de notre Confédération, nous avons veillé à progresser vers la parité dans nos différentes instances dirigeantes.

Les statuts de la Confédération adoptés en avril 2012, ont introduit la parité au niveau des différentes instances, concernant la désignation des membres du Conseil d'Administration, et du Conseil National de l'Entreprise. Nous observons par ailleurs un mouvement volontaire vers la parité au niveau des Commissions permanentes et CGEM Régions. Dans l'équipe permanente, la parité est plus qu'effective, puisque 67% des employés de la CGEM sont des femmes. Le Label Responsabilité Sociale des Entreprises, que la CGEM décerne, permet, lors de l'évaluation de l'entreprise, de connaître sa politique et son déploiement effectif en matière «genre». Nous sensibilisons, accompagnons et suivons, dans le cadre d'une amélioration continue, les performances de l'entreprise, du recrutement jusqu'à la représentativité dans les instances de gouvernance. L'accent doit être mis sur l'éducation des femmes et leur formation. Nos femmes doivent être plus outillées pour négocier leurs salaires, pour faire valoir leurs qualités, pour défendre leurs droits à se placer aux postes correspondant à leur mérite.



Les Femmes, actrices du développement régional et local : la politique d'égalité en Belgique francophone

Fadila LANAAN

Ministre de l'Audiovisuel et de l'Égalité des chances
Fédération Wallonie-Bruxelles - Royaume de Belgique

A l'international, au régional, au local, mais au multilatéral aussi, la « politique » est l'arme fatale de l'égalité des chances entre les sexes ; parfois de l'égalité tout court. La pensée globale se nourrit de l'expérience mondiale, qui l'inspire à son tour. L'auteure, du Burundi à la Belgique, sait l'apport de femmes et les conditions à réunir pour son épanouissement. Comme souvent, ici, c'est la Loi qui libère, et la liberté qui enchaîne aux situations acquises.

« L'admission des femmes à l'égalité parfaite serait la marque la plus sûre de la civilisation, et elle doublerait les forces intellectuelles du genre humain ». Stendhal

La question du développement et celle du genre sont intrinsèquement liées. L'implication de la moitié de la population d'un pays dans le cadre de son développement socio-économique, me semble être une nécessité. Dans un monde où les inégalités sociales se font grandissantes, je suis intimement convaincue que les initiatives intégrant les femmes peuvent être une stratégie salubre comme alternative au caractère de plus en plus sauvage de la mondialisation.

Le multilatéral promeut le rôle des femmes dans le développement

Avant d'approfondir l'importance de l'implication des femmes dans le développement régional, je voudrais souligner que non seulement l'égalité des



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

femmes et des hommes est un principe éthique fondateur, mais également un moteur de dynamisme pour les sociétés démocratiques. Valeur centrale et primordiale, sa réalisation n'est jamais acquise ; elle reste un défi - un combat dans certains cas - pour toutes nos sociétés, et requiert un travail quotidien de promotion et d'éducation. L'économiste François Perroux définit la notion de développement comme : « la

combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel et global »⁽¹⁾. Bien que l'idée économique domine cette définition, la question sociale, la gouvernance ou encore l'environnement en constituent des dimensions essentielles. En témoigne notamment le Programme des Nations Unies pour le Développement, qui a axé ses travaux en matière de développement sur cinq sujets prioritaires :

- la gouvernance démocratique ;
- la réduction de la pauvreté ;
- la prévention des crises ;
- l'environnement ;
- la lutte contre le sida.

En ce qui concerne le rôle des femmes dans la participation politique et dans la bonne gouvernance, cela reste une question épineuse, tant dans les pays appelés « en voie de développement » que dans les pays dits « développés ». En ce qui concerne ces derniers, de nombreuses études identifient des plafonds



Participer activement aux élections : le signe tangible de l'émancipation des femmes en Afrique

de verre et des disparités statistiques dans la participation des femmes aux décisions publiques, et nombre d'entre eux, dont la Belgique, ont recours à un système d'actions positives ou de quotas pour parvenir à une participation équilibrée des hommes et des femmes dans les décisions qui les concernent, que ce soit dans les entreprises, dans les organisations syndicales, en politique, etc.



Développement ou pas, les femmes investissent les institutions : ici, la Fédération de Wallonie-Bruxelles reçoit une délégation du Congo.

En parallèle, il existe des exemples de pays «en voie de développement» où des campagnes de sensibilisation ont eu un impact sur l'égalité hommes-femmes dans la vie politique. Par exemple, au

Burundi, où le Programme des Nations Unies pour le Développement a massivement soutenu les dernières élections, cette intervention a permis d'avoir une représentation de 46%⁽²⁾ de femmes au sein de l'Upper House (Sénat). Une première en Afrique.

Un cercle vertueux, de l'éducation jusqu'à la croissance du PIB

Dans les pays «en développement», le défi de la participation des femmes s'avère particulièrement complexe, dans la mesure où il résulte largement de discriminations structurelles envers les femmes, dans le domaine de l'éducation, de l'emploi et du droit civil. L'objectif d'un équilibre hommes-femmes requiert dès lors une stratégie globale impliquant de nombreux secteurs de la société. A cet égard, l'éducation des enfants, et plus particulièrement des petites filles, doit être une priorité afin de permettre à des générations futures d'avoir les bagages et les outils qui leur donneront d'avoir une voix en tant que citoyen(ne) mais également en tant que représentant(e) de leur communauté.

Le développement passe également par la promotion et l'amélioration des

services publics, tels que l'accès aux soins de santé, l'accès à l'eau, la promotion des normes d'hygiène. Il me semble important que les femmes soient représentées dans les services publics présents dans les localités par des porte-parole qui puissent défendre leurs droits.

En ce qui concerne le développement économique, de nombreuses expériences de terrain ont démontré que des projets mis en place visant à renforcer l'entrepreneuriat des femmes ont contribué à une croissance économique de la Région. De plus, des études prouvent que l'accès des femmes à l'emploi procure un accroissement plus important du PIB du pays. S'il en était ainsi, l'accroissement du PIB serait de 5% pour les Etats-Unis, et de près de 34% pour l'Egypte⁽³⁾.

La Belgique met la question du genre au chapitre de l'égalité des chances

En Belgique, au niveau de la prise de décision, c'est en 1994 qu'une loi imposait pour la première fois une représentation équilibrée des deux sexes sur les listes électorales. Quelques années plus tard, une étape supplémentaire a été franchie par l'introduction explicite de l'égalité entre les hommes et les femmes dans la Constitution, dont il découle des obligations très concrètes, dans la composition d'un Gouvernement ou dans l'adoption de listes électorales.

Au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles⁽⁴⁾, la question du genre a également été soulevée et je soutiens jour après jour le travail de fond qui a été mis en place afin de pallier le problème du déséquilibre hommes / femmes, et plus globalement celui de l'égalité des chances. Un programme d'action gouvernemental a été mis en place en 2005 intitulé : «Programme d'action gouvernemental pour la promotion de l'égalité femmes-hommes, de l'interculturalité et de l'inclusion sociale».

En matière d'égalité hommes/femmes, le gouvernement a développé un programme de promotion qui avait pour



Le Gouvernement de la Fédération de Wallonie-Bruxelles, quasiment à parité hommes-femmes (à gauche, Madame Fadila Lanaan)

objectifs, entre autres, de lutter contre les stéréotypes sexistes, promouvoir l'égalité et la mixité des sexes dans l'enseignement, ou encore, d'assurer la participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision. Pour chacun de ces objectifs (non exhaustifs), des mesures ont été mises en œuvre.

Dans le cadre de la lutte contre les stéréotypes sexistes, des mesures telles que la promotion de l'égalité hommes/femmes dans les programmes audiovisuels, ou encore la publicité, ont été mis en place afin de véhiculer un message de masse luttant contre ces stéréotypes. En ma qualité de Ministre de l'Audiodisuel et de l'Égalité des chances, je veille particulièrement à la bonne mise en œuvre de ces mesures.

En ce qui concerne la promotion de l'égalité des sexes dans l'enseignement, une attention toute particulière a été portée à établir une mixité dans les différentes sections et disciplines scolaires. Dans la démarche déclinée de cette approche, les enseignants ont également fait l'objet de campagnes de sensibilisation à l'égalité filles / garçons dans le cadre scolaire.

Que ce soit dans les politiques éducatives ou culturelles, la concertation préalable aux décisions politiques jouent un rôle capital. La priorité a été donnée à une participation équilibrée dans les organes consultatifs et la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté en 2002 un décret contraignant, fixant l'obligation pour leur composition de ne jamais ex-

céder 2/3 de membres du même sexe. Imposer des quotas peut choquer, car cela court-circuite d'une certaine manière la liberté de choisir ses mandataires. Mais sans ces quotas, nous aurons encore pendant plusieurs générations des assemblées sans présence féminine significative, tant les blocages souvent inconscients privent les femmes de l'accès à des lieux de pouvoir.

J'en viens au second exemple que je souhaite développer ici. Je suis convaincue que le travail des femmes dans des conditions d'égalité représente pour elles une garantie d'autonomie et de liberté. Mais on sait que les mentalités et les pratiques quotidiennes évoluent moins rapidement que les besoins sociaux ou économiques. Alors que les femmes sont incitées à occuper une place sur le marché de l'emploi et à mener une carrière professionnelle ambitieuse, il leur revient encore l'essentiel des tâches domestiques et liées à l'éducation des enfants. Dénouer cette contradiction implique bien entendu de mettre à l'ordre du jour de la concertation sociale, dans les entreprises, dans les secteurs professionnels, des aménagements permettant aux femmes de concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale, dans les horaires de travail, dans le régime de congé, etc.



L'entreprise, pivot pour articuler vie professionnelle et vie de famille

En Belgique comme ailleurs, beaucoup reste à faire

Malgré ces efforts, les inégalités persistent, et se traduisent par des écarts salariaux importants - de l'ordre de 25% - entre les travailleurs et les travailleuses. Occupées par la garde de leurs enfants,

en bas âge en particulier, les femmes passent souvent leur tour ou manquent des opportunités professionnelles qui grèvent leur carrière et expliquent en grande partie les discriminations salariales.



La crèche, pour que les femmes concilient famille et emploi

La garde des enfants pouvant représenter un obstacle majeur à l'activité professionnelle, l'organisation de l'accueil de la petite enfance a un impact direct sur le taux d'emploi des femmes. Depuis plusieurs années, la Fédération Wallonie-Bruxelles a placé cette thématique parmi ses priorités majeures, et a développé des programmes d'ouverture de crèches ou des formules de garde d'enfants pour que le bonheur de construire sa famille ne se fasse pas au détriment de l'aspiration légitime des femmes à leur autonomie économique.

La question du genre et celle du développement sont donc intrinsèquement liées. Le développement socio-économique d'un pays, a fortiori d'une Région, passe par l'intégration de ses femmes dans le processus de décision, mais aussi dans la sphère économique. L'éducation reste un outil essentiel permettant de véhiculer des idées d'égalité et favoriser l'intégration des femmes dans le développement régional et local.

1- Définition classique de l'économiste François Perroux en 1961.

2- Fast Facts: United Nations Development Programme : «Gender equality and democratic governance», p. 2

3- A Roadmap for Promoting Women's Economic Empowerment, United Nations Foundation, p. 12.

4- Appelée également «Communauté française», la Fédération Wallonie-Bruxelles est l'entité politique responsable de l'éducation et de la culture pour la Wallonie et les francophones bruxellois.



Femmes et développement local : expériences internationales et enseignements pour le Maroc

Najat ROCHDI

Coordonnatrice Résidente du Système des Nations Unies

L'auteure, au coeur du dispositif des Nations Unies, résume le chemin parcouru par l'organisation multilatérale et le renforcement permanent de ses convictions et de ses actions pour asseoir le développement durable sur une base beaucoup plus équitable qu'aujourd'hui dans la place que les femmes occupent dans les sociétés humaines. Le volontarisme a fait ses preuves. De nouveaux objectifs et de nouveaux moyens sont là.

Les Objectifs du Millénaire, entre promesses et réalisations

Dans la Charte des Nations Unies, tous les pays se sont engagés à œuvrer pour «*la promotion du progrès économique et social de tous les peuples*». Dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme, ils ont reconnu la dignité inhérente et les droits de chaque individu, y compris le droit de toutes et tous à un niveau de vie décent. La protection des droits de la femme est essentielle pour garantir la contribution des femmes au développement, à la paix et à la sécurité.

L'Organisation des Nations Unies a reconnu ce postulat depuis sa création et en a fait l'un de ses objectifs. Et, il y a une décennie, à l'aube du nouveau millénaire, ils ont également fixé des objectifs concrets pour libérer les femmes, les



hommes et les enfants de l'injustice de la pauvreté extrême. En effet, les crises économiques, financières, les guerres et conflits auxquels nous sommes confrontés trouvent leurs racines dans les inégalités économiques, les conflits sociaux, les sectarismes religieux,

les disputes territoriales et le contrôle des ressources naturelles. Ces crises font intervenir de nouveaux acteurs aux côtés des gouvernements nationaux. Ainsi, la résolution effective de ces crises et l'amorce d'une croissance inclusive et équitable passe par l'implication plus importante de ces nouveaux acteurs. Dans ce cadre, il est nécessaire de définir un rôle renforcé à jouer par les institutions internationales d'un côté et des acteurs territoriaux (Ville, Région, gouvernements locaux) de l'autre, dans la résolution des conflits et des crises et dans la formulation de politiques de développement humain durable. Il est également

fondamental de mettre en place des plateformes d'articulation des actions locales, tout en les mettant en cohérence avec les politiques nationales. C'est dans cet esprit que s'inscrit l'initiative ART du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Ceci n'est pas un objectif utopique : il est réalisable, comme le prouvent les progrès importants réalisés durant la dernière décennie. Nous avons vu que :

- les huit Objectifs du Millénaire pour le développement et leur cadre de mise en œuvre ont bien servi le développement humain de tous les pays du monde ;
- l'esprit volontariste a créé une dynamique positive ;
- rien n'est déterminé à l'avance et chaque pays dispose d'un potentiel formidable ;
- les fossés entre pays, ou Régions d'un même pays, ont été comblés par un véritable partenariat entre les Nations, les Secteurs, les Territoires et les Peuples ;
- les questions de développement ont été élevées au plus haut niveau politique ;
- les pays en développement ont été mis au défi de traduire leur propre vision du développement dans leurs plans nationaux.

Nous avons vu le taux de scolarisation doubler en Ethiopie et en Tanzanie et des pays comme le Malawi et l'Algérie se transformer de pays importateurs de produits alimentaires en pays exportateurs de ces mêmes produits. Nous avons vu les infections par le VIH/SIDA diminuer en Afrique sub-saharienne et le nombre de cas signalés de paludisme baisser de moitié dans les pays fortement touchés comme le Rwanda et la Zambie.

Cependant, les femmes portent un fardeau de pauvreté disproportionné dans le monde. Les statistiques indiquent que les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être pauvres et exposées à la famine et à la violence de par la discrimination systématique qu'elles subissent en matière d'éducation, de soins de santé, d'accès à l'emploi décent et à la propriété, avec un rôle pratiquement insignifiant dans le processus de prise de décision, alors que la place des femmes dans la population active ne cesse de croître et ce malgré la crise. L'emploi et l'entrepreneuriat des femmes se développent dans le monde entier, que les économies soient émergentes ou développées.

Les femmes entrepreneurs constituent une part grandissante des dirigeants de PME et créent de nouvelles opportunités de croissance économique et de progrès social. Toutefois, elles font souvent face à des barrières spécifiques, lors de la création et du développement de leur entreprise, ou dans leur recherche d'emploi. Il reste beaucoup à faire pour passer de l'égalité de droit à l'égalité de fait et, même souvent plus diplômées que leurs collègues masculins, les femmes sont trop peu nombreuses à occuper un emploi qualifié et leur salaire est en moyenne de 27% inférieur à celui des hommes, certains secteurs de l'économie restant très majoritairement masculins.

- le premier vise à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (donner aux femmes un pouvoir égal d'intervention dans les décisions qui influent sur leur vie, c'est leur donner la clef de leur autonomie) ;
- le second est d'améliorer la santé maternelle (les taux élevés de mortalité maternelle restent inacceptables dans de nombreux pays en développement et, en 2005, plus de 500 000 femmes sont mortes pendant leur grossesse, durant l'accouchement ou au cours des 6 semaines qui ont suivi la naissance).

Le 2 juillet 2010, l'Assemblée générale des Nations Unies a voté unanimement



Développement durable dans l'Orient : des femmes se mobilisent et se forment aux questions environnementales dans leur vie quotidienne

Pour ces raisons, le Système des Nations Unies a toujours mis l'émancipation et la participation de la femme au cœur des stratégies de développement, car lorsque l'égalité des sexes est mieux respectée, la croissance économique tend à être plus rapide, les pauvres sortent plus vite de la pauvreté et les conditions de vie des hommes, des femmes et des enfants, s'améliorent. C'est pourquoi, parmi les huit objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire, deux sont directement liés au développement de la femme :

pour créer un seul organisme des Nations Unies, «ONU-Femmes», chargé d'accélérer les progrès dans la réalisation de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. La nouvelle entité de l'ONU pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes fusionne quatre organismes : le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), la Division de la promotion de la femme (DAW), le Bureau de la Conseillère spéciale pour la problématique hommes-femmes (OSAGI) et l'Institut international de recherche

> Éclairages

et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW).

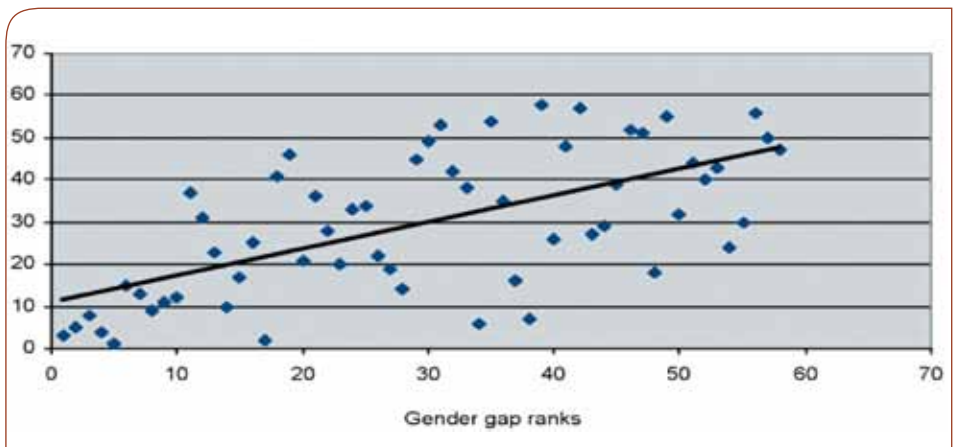
Les femmes, moteur du développement humain durable

Le rapport de l'OCDE sur l'Entrepreneuriat et l'emploi des femmes dans la région MENA montre une amélioration de la formation et une augmentation corollaire de l'entrepreneuriat et de l'emploi des femmes. En effet, les réalisations des pays de la région MENA sur l'égalité en matière d'éducation représentent une opportunité pour une croissance inclusive et le développement du secteur privé, sachant que ces réalisations nécessitent d'être transposées au marché du travail.

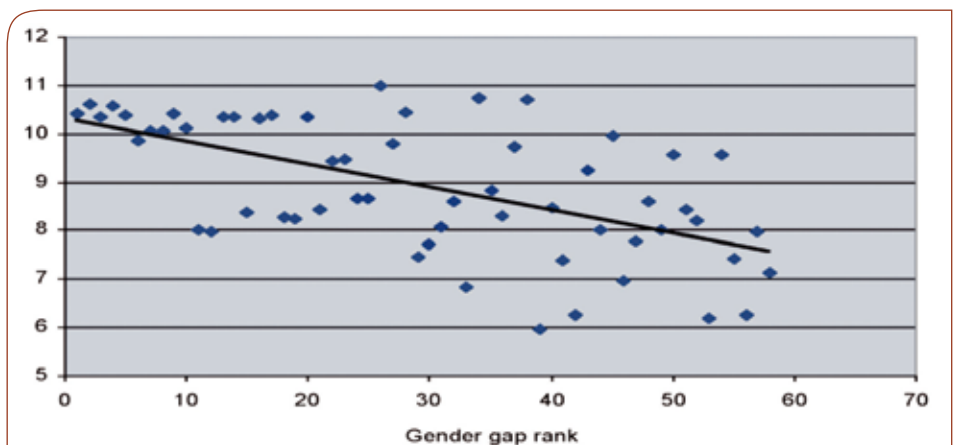
Il montre également que la promotion de l'égalité des sexes, de l'émancipation économique des femmes et de l'appui de l'entrepreneuriat des femmes, sont les composantes d'une stratégie efficace pour créer des emplois, activer le développement économique, donner plus de pouvoir aux femmes et encourager la cohésion sociale.

De ce fait, l'entrepreneuriat et l'emploi des femmes, en particulier au niveau territorial/régional, dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), mérite une attention particulière pour accéder à cette ressource sous-utilisée et favoriser la croissance économique. Comme le montrent clairement les encadrés 1 et 2 du Rapport «Women's Empowerment : Measuring the Global Gender Gap» du Forum Economique Mondial, il y a une corrélation directe entre l'indice de compétitivité et de croissance d'un pays et son classement concernant les inégalités sexo-spécifiques.

Il n'y a donc aucun doute que la participation économique des femmes, leur présence dans le marché du travail en termes quantitatifs, est importante non seulement pour lutter d'une manière plus efficace contre la pauvreté, mais aussi comme une étape importante vers l'augmentation des revenus des ménages et afin de favoriser le développement économique et social aux niveaux local et national.



Correlation between Growth Competitiveness Index (GCI) ranks and gender gap ranks (WEF report, Women's Empowerment : Measuring the Global Gender Gap)



Correlation between Log of GDP per capita and gender gap ranks (WEF report : Women's Empowerment: Measuring the Global Gender Gap)

Ce rôle moteur de la femme dans le développement humain a été souligné par le Professeur et prix Nobel M. Amartya Sen - père du concept du Développement Humain - qui a toujours avancé l'argument que les sociétés ont besoin de voir des femmes moins comme des bénéficiaires passives de l'aide mais plus comme des promoteurs dynamiques de transformation sociale et des agents de changement. Cette vision est fortement étayée par un ensemble de preuves suggérant que les droits à l'éducation, à l'emploi et à la propriété des femmes ont une grande influence sur leur capacité à contrôler leur environnement et contribuer au développement économique. La participation économique ne devrait cependant pas se lire comme l'augmentation du nombre

de femmes qui participent à la vie active, mais aussi s'assurer que leur rémunération se fasse sur une base égale à celle de leurs collègues hommes.

En outre, l'absence des femmes dans les structures de gouvernance et de décision signifie inévitablement que les autorités nationales, régionales et locales, dans leur définition des priorités et la répartition des ressources, n'intègrent pas forcément l'apport significatif des femmes, auxquelles l'expérience de vie donne une approche différente des besoins de la communauté, des préoccupations et des intérêts. C'est pourquoi il ne peut y avoir une transformation réelle sans une masse critique de femmes présentes dans les processus de décision et en tant qu'agent économique

actif. Par ailleurs, le niveau d'instruction est, sans aucun doute, une condition fondamentale pour l'autonomisation des femmes dans toutes les sphères de la société, car, sans éducation de qualité comparable à celle donnée aux hommes, les femmes ne pourront avoir accès à des emplois bien rémunérés du secteur formel, participer aux instances de décisions (ou y être représentées) et ainsi avoir de l'influence politique.

Conclusion

Partout, nous avons vu les efforts visant les OMD améliorer la vie de millions de femmes. Toutefois, les progrès ont été inégaux et, sur plusieurs des objectifs, nous restons nettement en retard : beaucoup trop de femmes vivent toujours dans l'extrême pauvreté et souffrent de la violence, et trop peu de femmes sont présentes dans les instances de décision. Dans un modèle de société égalitaire, le partage effectif du pouvoir politique et économique engendre l'amélioration des conditions de vie des femmes, de manière directe car elles participent alors aux décisions qui les concernent et sont autonomes financièrement, aussi bien dans le cadre d'un emploi de qualité ou en tant qu'entrepreneur. Ceci permet sans aucun doute un développement humain durable plus équitable pour toute la communauté.

Le 5 avril 2013, la campagne «1 000 jours avant la fin de 2015» a été lancée, 2015 étant l'échéance prévue pour la réalisation des 8 Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), et nous avons tous vu beaucoup trop souvent à quel point la pauvreté fait violence sur le corps et l'esprit des individus. Ainsi, revitaliser l'engagement et la volonté politique au niveau international afin d'atteindre les OMD - plus particulièrement ceux relatifs à l'émancipation et l'autonomisation des femmes - est plus que jamais nécessaires et la mise en œuvre des objectifs d'après 2015 est cruciale pour permettre aux femmes de jouer pleinement leur rôle de moteur du développement humain durable. Il va sans dire que certains pays mettront en avant leurs difficultés économiques

pour ne pas soutenir le développement dans d'autres pays. Cependant, la réalité est que, dans notre village planétaire, le progrès, la prospérité et la sécurité dans les pays en développement ont un impact bien au-delà de leurs frontières, y compris dans les pays les plus riches. Avec un engagement mondial renouvelé pour une nouvelle génération d'OMD, nous avons l'opportunité, mais aussi la responsabilité collective, de construire une nouvelle ère de prospérité partagée et de développement durable équitable. Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons nous unir pour accélérer les progrès et aider plus de femmes à participer et à bénéficier des fruits du progrès. Nous devons renforcer leur résilience afin que plus de femmes, puissent vivre sans peur, sans violence, en paix et en toute sécurité. Nous devons respecter la dignité comme un droit fondamental de toute à chacune, car partout les peuples aspirent à un avenir meilleur, à la prospérité, et revendiquent la justice sociale, et il n'y pas de justice sociale sans équité vis-à-vis des femmes.

Renforcer le rôle de la femme dans le développement, l'équiper de toute la capacité nécessaire à sa participation à la vie politique et économique, et la protéger avec des lois qui lui garantissent ses droits, est tout simplement la quête universelle pour le progrès et la dignité de toute l'Humanité. Le progrès n'a certes jamais été un acquis et le réaliser dépend de l'action collective. C'est pourquoi les Nations Unies ont établi des standards pour définir des objectifs de développement de l'après 2015. Des objectifs qui garantissent la conver-

gence et la cohérence avec les priorités politiques, des objectifs que les Etats membres veulent atteindre, construits sur des bases solides capitalisant sur les résultats des OMD ; des objectifs qui intégreront les leçons tirées du printemps arabe à travers lequel tout le monde a réalisé que la revendication pour une plus grande inclusion sociale et politique et pour un développement équitable ne peut pas attendre ; des objectifs qui prennent en compte les priorités de développement des collectivités territoriales tout en donnant un espace aux voix et opinions des jeunes et qui répondent à leurs attentes ; des objectifs qui pourront libérer des millions de femmes de leur souffrance quotidienne et leur donneront les moyens de prendre en main leur vie et leur destin ; des objectifs traduits par des actions concrètes, y compris une nouvelle modalité de partenariat mondial plus inclusif, dans un engagement structurant et constructif pour la mise en œuvre effective des OMD 2.0 ; des objectifs qui ont à être audacieux, ambitieux et universels, visant des changements mais surtout de réelles transformations sociétales, mis en œuvre avec des responsabilités partagées dans un cadre de multilatéralisme renouvelé qui intègre et valorise l'émergence des pays du Sud et reconnaît la coopération Sud-Sud comme mécanisme de coopération et de développement efficace.

Ces objectifs sont ambitieux, mais restent réalisables si l'on agit tous ensemble. Ainsi, on pourra laisser aux générations futures l'héritage d'un monde meilleur, avec un nouveau souffle donné aux valeurs humaines qui nous unissent ; ainsi pourra-t-on passer le flambeau afin que ces générations gardent allumée la flamme du combat pour l'équité, la justice, la prospérité et la paix.

Références

www.un.org , www.undp.org , www.unwomen.org
www.worldbank.org , www.wef.org , www.ilo.org ,
www.unicef.org
Plan d'action visant à favoriser l'entrepreneuriat et l'emploi des femmes dans la région MENA (2009), publications OCDE
Arab World Competitiveness Report 2011-2012, WEF-OECD publications
Global survey to measure Gender Gap, 2005 WEF publications



L'instruction, pour plus d'autonomie



Dar Al Oumouma, une initiative innovante pour donner la vie en toute sécurité

*Abdelhakim YESSOUF
Local Development Specialist
Emergency Focal point*

Projet institutionnel de coopération à forte implication communautaire et locale, Dar Al Oumouma (DAO) est aujourd'hui comptée parmi les initiatives innovantes au Maroc, déployées sur le terrain pour contribuer à la réduction de la mortalité maternelle et néonatale. La Région de l'Oriental fait partie des zones couvertes par cette expérience. Un partenariat UNICEF-Agence de l'Oriental a produit ses effets. Présentation et analyse.

Problématique

Chaque année, 1 500 femmes meurent en couches au Maroc, suite à des complications survenues au moment de l'accouchement ou dues à un recours tardif aux services de soins obstétricaux adéquats. 55% des femmes d'origine rurale accouchent encore à domicile, ce qui constitue un facteur de risque pour la mère et le nouveau-né.

Le ratio de la mortalité maternelle atteint aujourd'hui 112 pour 100 000 naissances vivantes et il est considéré parmi les taux les plus élevés de la Région du Maghreb⁽¹⁾. La mortalité néonatale, qui est étroitement liée à l'état de santé de la mère, reste encore trop élevée au Maroc : 19‰.

En dépit des efforts engagés, le milieu rural continue de subir les retombées d'une déficience observable d'infrastructures, notamment les structures de santé de proximité.

Cette situation perdure malgré les engagements politiques pris par le pays pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour

le Développement (OMD) numérotés 4 et 5, relatifs à la réduction de la mortalité maternelle et néonatale, et ce malgré les efforts menés dans ce sens. En analysant les différentes causes immédiates et sous-jacentes expliquant cette situation, plusieurs facteurs sont identifiés à la source de ce problème, dont notamment :

- les conditions d'accès difficiles aux soins de santé pour les populations rurales eu égard aux contraintes géographiques, économiques et culturelles (rappelons également l'insuffisance des moyens d'évacuation des urgences et l'éloignement des centres de santé, plus particulièrement en milieu rural) ;
- la non généralisation des soins pré-



Dar Al Oumouma de Aïn-Bni-Mathar, Province de Jerada

natales et l'accouchement en milieu non surveillé, surtout dans l'espace rural⁽²⁾ ;

- la répartition inéquitable entre l'urbain et le rural du personnel de santé qualifié dans le domaine des soins obstétricaux et néonataux essentiels.

Réponse du Programme de Coopération Maroc - UNICEF

Lancé par le Programme de Coopération entre le Maroc et l'UNICEF en 2003 sur 4 sites pilotes⁽³⁾, le projet de Dar Al Oumouma est motivé par l'offre d'une solution alternative dans le cadre des efforts consentis pour améliorer les services de santé au profit des populations enclavées. Ce projet vise ainsi à promouvoir la maternité sans risques et à habiliter les femmes en matière de prise en charge du nouveau-né (allaitement maternel, hygiène, vaccination, etc.). Il est en ligne avec les principes fondateurs de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), du Programme Gouvernemental et des OMD. Ce projet a été répliqué en 2008 dans le cadre Programme de Coopération entre le Maroc et l'UNICEF, avec l'appui de l'Agence de l'Oriental, sur trois sites. Actuellement et grâce à l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, une quarantaine de Dar Al Oumouma sont implantées du Maroc.

Qu'est-ce que Dar Al Oumouma ?

La DAO est une structure à vocation sanitaire, de caractère communautaire, qui permet d'héberger les femmes enceintes, notamment celles provenant de milieux enclavés pendant les derniers jours de la grossesse (une semaine) et après l'accouchement (2 jours). Elle constitue donc l'une des alternatives possibles pour améliorer l'accès des communautés enclavées aux soins obstétricaux de base et promouvoir leur accouchement en milieu surveillé.

Force est de constater que Dar Al Oumouma est un projet centré sur les communautés, dont le succès est déterminé par le degré de la mobilisation sociale autour de la santé maternelle et néonatale et la participation de toutes les composantes de la communauté locale



Dar Al Oumouma de Debdou, Province de Taourirt

à toutes les étapes du projet. Par sa dimension sociale, la DAO est aussi un espace d'information et d'éducation sanitaire, de sensibilisation aux différentes problématiques sociales, de promotion de la culture égalitaire, d'habilitation des femmes, de promotion de leurs droits. Dar Al Oumouma est le fruit de la concomitance des efforts de plusieurs acteurs au niveau central et territorial.

Au plan institutionnel, Dar Al Oumouma est l'œuvre d'un partenariat entre le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Santé et l'UNICEF. Le processus de mise en place est axé sur la multisectorialité et la forte implication des communautés dans leur mise à niveau et dans la gestion de leurs problèmes de santé.

Au niveau territorial, la DAO se décline en mécanismes de gestion, de suivi-évaluation et de coordination, dynamisés par les Présidents des Communes, le Délégué de la Santé et le Président de l'association de gestion. Le rôle du Ministère de la Santé consiste à encadrer les animatrices de la DAO et piloter l'accès à la structure et l'hébergement des femmes enceintes, ainsi que leur prise en charge dans les structures et services hospitaliers compétents.

Sur le plan fonctionnel, la DAO est gérée par une association locale qui assure son fonctionnement quotidien. Cette association est sélectionnée selon les critères de la proximité, du respect de

la dimension genre dans ses structures, de son professionnalisme et de son rayonnement. Le financement de toutes les charges est assuré par les collectivités locales (Communes, Conseil provincial et Conseil régional). La mobilisation des autres intervenants locaux est indispensable au rayonnement de la DAO, à son efficacité et à son impact sur le développement des communautés. La capacité de l'association de gestion à se mettre en réseau, à opter pour les règles de la bonne gouvernance, à lever des fonds, à construire des partenariats est garante d'efficacité et de durabilité de la DAO.

Expérience de Dar Al Oumouma dans la Région de l'Oriental

Dans le cadre de la Coopération entre le Maroc et l'UNICEF et du partenariat entre l'Agence de l'Oriental et l'UNICEF, le Programme Développement Local et Droits des Enfants et des Jeunes (DELDEJ), lancé en avril 2007 dans la Région de l'Oriental, a enclenché le processus d'implantation de 3 unités Dar Al Oumouma dans les Provinces de Figuig (site de Talsinnt), Jerada (site de Aïn-Bni-Mathar) et Taourirt (site de Debdou). L'accompagnement s'opère à travers la mise en place d'un processus participatif d'implantation du projet, la réalisation d'une enquête d'opinion auprès des futures utilisatrices du projet, la mobilisation des différents acteurs concernés et le renforcement des capacités des

Province / Sites	Date d'ouverture	Communes cibles	Population totale	Naissances attendues par an	Nbre de femmes admises en 2012	Nbre de femmes admises depuis l'ouverture ⁽⁴⁾
Figuig / Talsinnt	01.11.2010	Talsinnt, Boumeryem, Bni Tajjit et Anoual	49 065	877	236	412
Jerada / Ain-Bni-Mathar	03.11.2010	Aïn-Bni-Mathar, Bni Mathar, Ouled Sidi Abdelhakem, Lamriija et Oueld Ghziel	35 567	720	392	630
Taurirt / Debdou	20.02.2010	Debdou, Sidi Ali Belkasssem, Sidi Lahcen, El Ateuf et Oulad M'hamed	32.328	543	152	323
Total		13	116 960	2 140	780	1 365

Données reflétant la performance des 3 Dar Al Oumouma de l'Oriental.

associations de gestion de ce projet (employés et membres bénévoles), en matière de management associatif, communication pour le développement, plaider pour la mobilisation des ressources financières et suivi de la

sibilisation sur la maternité sans risque dans les douars et établissements publics des Communes concernées ;

- accompagnement des associations de gestion de DAO pour élaborer et mettre en œuvre leurs plans d'action

sensibilisées pour réduire les mortalités maternelle et néonatale. Cependant, en plus des solutions alternatives qui peuvent conduire à l'amélioration de l'accès des populations les plus pauvres aux soins obstétricaux et néonataux, d'autres mesures doivent être mises en place. Au Maroc, l'expérience récente de DAO ne permet pas encore de tirer des conclusions définitives, même si l'impact sur la couverture des accouchements surveillés et sur la prise en charge des complications maternelles et néonatales a été démontré dans les sites d'implantation.

Toutefois, les résultats obtenus sont plus qu'encourageants, grâce à l'appui de l'Agence de l'Oriental et de la Direction Générale des Collectivités Locales au Programme Développement Local et Droits des Enfants et des Jeunes (DEL & DEJ), au point que cette approche a d'ores et déjà été inscrite par le gouvernement parmi les priorités nationales et fait désormais l'objet d'une vaste réplique dans le cadre de l'Initiative Nationale de Développement Humain.



Dar Al Oumouma de Talsinnt, Province de Figuig

performance du projet. Ces trois DAO actuellement opérationnelles accueillent les femmes enceintes et accouchées issues des localités ciblées par ces structures, selon des performances résumées par le tableau ci-avant. Ces résultats, obtenus par les 3 premières DAO de la Région de l'Oriental, ont été atteints grâce notamment à la mise en œuvre des activités suivantes :

- organisation de campagnes de sen-

annuels et développement des partenariats avec les acteurs locaux pour le fonctionnement et la pérennisation ;

- accompagnement des associations de gestion pour élaborer et mettre en œuvre leurs plans de communication ;
- promotion de l'échange d'expériences et de compétences entre les DAO en matière de gestion.

L'expérience des DAO a montré que les communautés doivent être informées et

1- Le ratio de mortalité maternelle en milieu rural est 2 fois plus important qu'en milieu urbain (148 vs 73 décès pour 100 000 naissances vivantes).

2- La couverture des accouchements est de 73% en milieu urbain vs 55% en milieu rural.

3- Sites concernés : Ourika, Province d'Al Haouz, Taznakhte, Province de Ouarzazate, Tazarine, Province de Zagora, et Zoumi, Province de Chefchaouen (rattaché à la Province d'Ouezzane).

4- Le bilan est effectué au 31 décembre 2012.



«Caïda» Tama - la mère de Si Bekkaï Embareck Lahbil - une féministe au siècle dernier ?

Naïma LAHBIL TAGEMOUATI

Empreinte d'une claire différenciation des attributs et rôles entre femmes et hommes, l'Oriental a aussi porté des personnages féminins hors de toutes les normes. «Caïda» Tama le fut. Femme et mère d'exception, elle transcendait les règles sociétales admises et, pour elle, la société conservatrice de l'Oriental accepta tout. Bien avant qu'on ne parle de développement, elle fut de celles qui enfantèrent l'Indépendance. Récit d'une descendante directe.

Pourquoi parler de Tama ? C'est plutôt son fils, Si Bekkaï (1907-1961), l'homme célèbre, le premier Président du Conseil du premier gouvernement marocain, signataire des deux traités d'indépendance du Maroc avec la France et l'Espagne en 1955, grand blessé de guerre, bardé de médailles... Quoi que, malgré sa contribution historique, lui aussi est assez ignoré... mais ceci est une autre histoire...

En quoi Tama Bel Adel, épouse Lahbil, née à la fin du 19^{ème} siècle (probablement vers 1870), décédée le 15 août 1962, a-t-elle contribué au développement local et régional ? Que peut-elle nous dire aujourd'hui ?

Ce texte n'est ni une courte biographie, ni un essai. C'est un pari : celui de vous présenter à grands coups de crayon une femme peu ordinaire, une féministe ? Tama est ma grand-mère. Alors pensez-vous, je vais forcément enjoliver. C'est un risque, d'autant plus que je n'ai entre les mains, pour écrire cet article, que quatre photographies, un jabador⁽¹⁾

masculin qu'elle portait sur ses caftans, mon intime conviction, les souvenirs collectifs et ma mémoire - tricotée en mailles serrées par la riche «légende» familiale. Pourtant, ces indices, bien qu'en nombre limité, sont suffisamment signifiants pour vous faire goûter à la réalité de la vie exemplaire de Tama - du moins je l'espère.

On l'appelait «Caïda» Tama, une reconnaissance sociale de son statut spécifique

Il ne vous aura pas échappé que Caïda est la féminisation de Caïd. Il a fallu, en effet, aux hommes et aux femmes de la Région, fabriquer sur mesure une espèce de titre informel pour désigner cette femme douée de charisme. Nous sommes à Berkane, au début du siècle dernier. La région est alors assez rude pour les femmes qui sont confinées à l'espace privé. Jusque tardivement (les décennies 60 et 70), peu d'entre elles osaient s'imposer dans les espaces publics, réservés aux hommes. C'est l'exemple de l'une d'entre elle, bien

après Tama, qu'on désignait en riant par «Mohamed Ariez» (ariez signifie homme en berbère), une femme veuve, qui travaillait à l'hôpital de Berkane, portait des pantalons d'homme, roulait en mobylette. Ce sobriquet moqueur lui assignait une place singulière - celle d'une femme qui se «déguise» en homme - et lui accordait de ce fait une certaine liberté de circulation et d'action. Ainsi, l'honneur des hommes et les valeurs locales dominantes étaient respectés.

Plus tôt dans le siècle, le surnom de «Caïda» souvent accordé à Tama était, lui, prononcé avec admiration, voire déférence. Est-ce un réflexe de «classe» sociale ? Car Tama, à la différence de «Mohamed Ariez», appartenait de naissance et par mariage à deux familles reconnues et bien établies dans la région. L'émancipation est-elle acceptée plus facilement lorsqu'elle est exprimée par une femme d'un groupe social élevé ? Mais, quelle que soit l'origine sociale, il semble que la société locale ait éprouvé le besoin collectif d'identifier un comportement jugé hors normes par une

> Éclairages

dénomination spécifique qui range la femme concernée dans un statut à part, proche de celui des hommes. Comme si cette société se disait : ce n'est plus tout à fait une femme, c'est presque un homme.

J'interprète le surnom de «Caïda» comme une légitimation de la manière d'être et d'exister d'une femme peu ordinaire. A cette époque, la fonction de «Caïd» était entourée d'une aura d'admiration, voire de crainte. C'est assurément, à mes yeux, à travers cette dénomination, une reconnaissance sociale locale et une acceptation du comportement émancipé de cette femme. Qu'est ce qui, dans l'attitude de Tama, explique alors ce regard social porté sur elle ?

Tama, une exploitante agricole

Après la disparition de mon grand-père, elle décide de gérer directement sa petite propriété et d'élever seule son fils (sa fille, issue d'un premier mariage était déjà elle-même mariée), plutôt que de retourner vivre auprès de sa famille même si elle était choyée par ses frères. Il faut une belle volonté et une force de caractère pour faire ce choix, le mettre en œuvre et l'imposer aux autres.

Elle habitait à la campagne, à quelques kilomètres de Berkane. Elle traite alors directement avec le berger et le khamas⁽²⁾, s'occupe de son élevage, des semailles, va au souk en ville sur sa jument, circule dans la région (un pistolet mauser⁽³⁾ en poche, probablement à cause des problèmes d'insécurité), porte des djellabas d'homme en laine, parce plus commodes que les haïks⁽⁴⁾ de l'époque... Elle décide aussi pour son fils, de lui faire quitter le m'sid⁽⁵⁾ pour une scolarité moderne, «à la française», ce qui représente à mes yeux un acte suffisamment étrange et visionnaire pour qu'on s'y arrête.

Accéder à la langue française : «un butin de guerre»⁽⁶⁾ ?

En 1919, Tama inscrit son enfant à «l'école des fils de notables», c'est-à-dire l'ancêtre de la mission française. Cette décision est pour le moins surprenante lorsqu'on se replace dans le



Boulevard de la Moulouya, à Berkane, au début du XX^{ème} siècle
(carte postale d'époque)

contexte historique. Le Protectorat a été imposé au Maroc depuis sept années par le traité de Fès de 1912. Je sais que ma grand-mère a eu, peu avant, un contact traumatisant avec les Français, le soir où ils sont venus chercher son mari, connu pour ses positions nationalistes : il a disparu à jamais. J'imagine qu'elle devait croiser quelques colons en allant au village faire ses emplettes. Pourtant, elle décide que l'avenir de son enfant nécessite l'école française, et non de rester à la maison, après l'école coranique, pour l'aider aux travaux.

D'où venait cette idée ? S'est-elle concertée avec son fils, Si Bekkaï ? Comment a-t-elle convaincu le Directeur de l'école (la photo de classe montre que les Marocains sont minoritaires : 3 sur un total de 31 élèves) ?

Comment a-t-elle dialogué avec lui ? Était-elle totalement consciente de l'impact stratégique de ce choix sur la vie de mon père ?

En fait, il sera nourri par la culture française et les valeurs citoyennes qu'il intégrera habilement dans son plaidoyer pour réclamer l'Indépendance du Maroc, des années plus tard, durant son exil à Paris de 1953 à 1955. Quoi qu'il en soit, la photo de classe de l'époque montre un pré-adolescent, habillé à la marocaine, debout à la dernière rangée.

Ce qui me touche aussi, c'est que cet enfant a compris et intégré l'enjeu de ce cadeau offert par sa mère. Malgré le

dépaysement (il arrive à l'école primaire à un âge assez avancé - 12 ans - avec des élèves qui ne font pas partie de son milieu, obligé de s'exprimer et d'étudier en une langue qu'il ignore totalement (il parle arabe et berbère), contraint de parcourir quotidiennement des kilomètres sans moyens de transport, Bekkaï est non seulement assidu, mais démarre une scolarité qui sera brillante.

La complicité entre cette mère et son enfant sera sans faille. Elle sera celle qui prend soin de ses petits-enfants lorsqu'il ira à la guerre en 1940. Elle le soutiendra aussi lorsqu'il décidera, en 1953, de démissionner de son poste de Pacha de Séfrou, pour protester contre la déposition du Sultan Sidi Mohammed par le Protectorat, et d'aller en exil volontaire à Paris. Elle sera d'ailleurs quasiment en résidence surveillée à Berkane durant la même période. Elle avait la conviction que l'exil serait temporaire, que le Roi serait rétabli sur son trône, et elle répandait inlassablement cette conviction autour d'elle. Cependant, 3 des 4 photos que je possède d'elle me font croire que son rôle - en tant que nationaliste - a été plus soutenu qu'un simple discours tenu dans la famille et auprès de ses proches.

Les positions nationalistes de Tama

Ce sont des photos non datées, en noir et blanc, certainement prises le même jour à des moments différents. Tama est habillée d'une djellaba en laine rayée,



Les résistants, soldats de l'Indépendance, présentent les armes : à gauche, «Caïda» Tama, seule personne assise, s'associe à l'événement

avec le capuchon sur la tête, mais sans le l'tem⁽⁷⁾ porté par les femmes pour sortir dans la rue.

Je vais n'en analyser qu'une seule, qui figure en illustration de cet article ci-dessus. Des hommes (j'en ai compté 19) sont en ligne et donnent le salut militaire. Certains portent un fusil et, autour de la taille, une bandoulière et/ou une ceinture pour les cartouches. Ils regardent devant eux, concentrés, sérieux, et présentent les armes, comme des militaires entraînés.

Elle, «Caïda» Tama, est assise au bout de la rangée sur une chaise, les deux mains bien à plat sur les cuisses.

Est-elle le personnage central ? Est-ce pour elle, cette présentation d'armes ? Est-ce un hommage rendu à mon père à travers elle, aux premières heures de l'Indépendance ?

Je crois, en tous les cas, que sa présence n'est pas artificielle. Ces hommes qui l'entourent ne «jouent» pas à s'entraîner. Je le sens, on le voit, l'atmosphère de la photo est à la gravité. Si ces résistants soldats acceptent d'immortaliser sa présence parmi eux, à un moment où la photographie est rare, solennelle, c'est qu'elle est des leurs, qu'elle les soutient, compte pour eux. Qu'elle fait

partie de la communauté des hommes, des résistants. Qu'elle est légitime aussi à l'avant-plan de cette scène de la vie, là où les actes concernant la chose publique sont posés.

Était-elle à l'arrière-plan dans la vie privée de la famille ? Pas côté cuisine. Le couscous qu'elle roulait était grossier me dit-on et elle n'aimait pas cuisiner (Faraji, son fidèle serviteur, assumait cette fonction pour elle lorsque c'était nécessaire). C'était une autre de ses originalités, dont j'ai héritée, au grand déplaisir de ma mère, fin cordon bleu. Par contre - je l'avais compris très tôt, aussi loin que je me souviens - même âgée, souvent recluse dans sa chambre, c'était elle, dans notre famille, «la reine mère» ; à la manière dont on la saluait avec déférence, dont on s'inquiétait de savoir si le thé était à sa convenance, la table du goûter suffisamment garnie...

On raconte chez nous, comment, dans un magasin à Oujda, elle aurait, de sa canne, balayé et cassé une rangée de verres parce que le vendeur aurait été condescendant vis-à-vis d'elle. Est-ce réel ? Ce qui m'importe, c'est qu'elle avait l'audace pour une «belle» colère de ce type. Car ses colères connues,

commentées, craintes ont aussi contribué à tisser sa légende. Par exemple, mécontente d'un jugement rendu par le puissant Caïd Mansouri, à Berkane, elle lui aurait jeté ses babouches à la tête avant de s'en aller. Ces faits (et bien d'autres) m'ont été rapportés par les uns et les autres avec toujours un sentiment d'admiration exprimé pour une femme forte et rebelle. Là aussi, même si ce fait n'est pas réel, ce qui m'importe c'est la représentation mentale. Collectivement, les gens qui l'ont connue, ou ont entendu parler d'elle, pensent qu'elle était capable de s'opposer à un homme puissant.

Tama était donc une femme forte, intelligente, entreprenante, charismatique... une féministe ? J'entends par féministe le fait d'étendre, par son attitude, le rôle des femmes dans la société et notamment dans la sphère publique. Tama n'a pas cherché à faire des émules (sa propre fille, née d'un premier mariage, assez effacée, répétait qu'elle ne lui ressemblait en rien), mais a vécu sa vie de manière libre, sans que son statut de femme soit une limitation, tout en étant reconnue, louée, acceptée, admirée.

C'est ce double aspect - liberté et insertion dans la société - qui m'apparaît comme étant un des enjeux permanent de la lutte des femmes. Comment en effet être femme, être émancipée et libre sans se couper de sa société ? Et ceci précisément est précieux aujourd'hui, en ces temps où les différents «printemps» arabes s'acharnent, prioritairement, à saper la liberté des femmes.

1- Une sorte de chemise sans manches avec des petits boutons en passementerie sur le devant.

2- Un khamas est un travailleur qui est rémunéré par le cinquième de la récolte agricole.

3- Son petit-fils Achour Lahbil rapporte dans son ouvrage «Si Bekkai : rendez-vous avec l'histoire», 1999, que le contrôleur civil, comme tout le monde, savait qu'elle possédait cette arme mais le tolérait.

4- Drap de tissu généralement blanc, sans couture, porté par les femmes sur leurs vêtements pour sortir dans la rue. Le haik a pratiquement disparu de l'Oriental, remplacé par la djellaba.

5- Ecole coranique.

6- Expression de l'auteur algérien, Kateb Yacine

7- Petit morceau de tissu que mettent les femmes pour se voiler une partie du visage lorsqu'elles sortent dans la rue, pratique très répandue avant l'Indépendance.



Place de la femme dans la vie associative et développement régional

Fatna CHARIF
Union Nationale des Femmes Marocaines (UNIFEM-Oujda)

C'est désormais un syllogisme admis : le développement tire grand bénéfice d'un nouvel équilibre des genres, plus favorable aux femmes ; celles-ci ont des besoins spécifiques, comme se réunir et s'unir pour progresser ensemble, se former, s'ouvrir à de nouvelles activités ; la floraison des associations, de natures et contextes de création divers, apporte des réponses attendues. Le mouvement associatif est donc un moteur de développement... cqfd ! Témoignage.

En 1959, j'étais l'une des très rares femmes mariées, maman d'un enfant et de surcroît enceinte du deuxième, à travailler à Oujda. A l'époque, la place des mères était chez elles et les gens avaient beaucoup de mal à comprendre ce qui me poussait à aller travailler ; même si je m'en moquais, je tâchais tout de même de calmer les esprits en adoptant en contrepartie une attitude irréprochable en tous points.

A cette époque, nous vivions sous le même toit que mes beaux parents, comme le voulait la coutume.

Afin de toujours entretenir de bonnes relations avec ma belle-mère et avoir son soutien inconditionnel, je me réveillais chaque jour à 5 h du matin pour faire le ménage et cuisiner pour elle avant d'aller travailler. Entretenir de bons rapports, avec ses beaux-parents, c'est en faire les meilleurs avocats qui soient ; je n'hésitais pas à leur faire des cadeaux, à leur rendre des services... la paix, ça s'achète ! Pour que mon mari accepte de me laisser vivre ma vie, j'ai très vite

appris à manier l'art de la diplomatie, je faisais en sorte de le grandir, de lui montrer constamment que c'était lui, l'homme. Je faisais preuve de beaucoup de patience.

L'une des grandes expressions de la société civile ces dernières années est l'émergence implacable du mouvement associatif et son rôle dans un éventail de plus en plus large de domaines touchant le développement local, la santé, les droits de l'Homme. Traiter de la question de la place des femmes dans la vie associative et le développement régional dans la Région de l'Oriental est un sujet d'une extrême importance, tant par leur quasi-absence des centres de pouvoir dans cette Région ou en encore par la persistance des mêmes handicaps qui entravent la promotion de la femme marocaine en général.

En effet, le soutien du rôle de la femme dans le développement local se trouve actuellement au cœur des préoccupations des pouvoirs publics et des forces vives de la nation. Le rôle éminent et la

multiplicité des champs d'intervention de la femme au sein de toute société sont des facteurs qui militent en faveur de la promotion et du rehaussement de son statut juridique, social et économique. Aujourd'hui, en plus de sa place traditionnelle et classique, la femme est devenue créatrice de richesse et contribue effectivement à l'essor économique et social : ainsi, toutes les stratégies de développement mises en place doivent impérativement intégrer la dimension genre et la promotion du rôle de la femme dans le processus du développement local. Cela dit, la Région de l'Oriental a longtemps incarné plusieurs prédispositions pesantes qui ont constitué des entraves à l'épanouissement de la place des femmes :

- prédominance du régime patriarcal au détriment de la place de la femme ;
- marginalisation du savoir-faire de la femme ;
- féminisation du chômage et de la pauvreté ;
- prise de conscience tardive dans la diaspora de la Région de l'Oriental.

Associations / Préfecture Oujda-Angad

Arrt	Nbre d'Associations
1 ^{er} arrt	28
2 ^{ème} arrt	12
3 ^{ème} arrt	03
4 ^{ème} arrt	09
5 ^{ème} arrt	10
6 ^{ème} arrt	02
7 ^{ème} arrt	02
8 ^{ème} arrt	04
9 ^{ème} arrt	05
10 ^{ème} arrt	02
11 ^{ème} arrt	13
12 ^{ème} arrt	05
13 ^{ème} arrt	04
14 ^{ème} arrt	02
15 ^{ème} arrt	03
16 ^{ème} arrt	Néant
17 ^{ème} arrt	Néant
Total	104

Arrondissements de la ville d'Oujda

Pachalik	Nbre d'Associations
Beni Drar	03
Naima	01
Ain Sfa	07
Total	11

Pachaliks / Préfecture Oujda Angad

Ces Pachaliks sont considérés comme semi-urbains.

Communes	Nbre d'Associations
Ahl Angad	05
Isly	01
Mestferki	01
Sidi Moussa Lemhaya	02
Lebsara	03
Total	12

Com. rurales / Préfecture Oujda Angad

Au total, 127 Associations féminines sont présidées par des femmes

La femme vit toujours dans des conditions qui entravent son épanouissement, sauf les femmes indépendantes qui ont un revenu stable et peuvent jouir de leurs droits. Toutefois, pour les femmes au foyer, il est difficile de jouer un rôle prépondérant dans la société. Certains exemples s'imposent, comme lors des élections où il arrive que des hommes contraignent leurs femmes à voter pour un parti politique dont ils dépendent. La femme est empêchée de satisfaire certains besoins complémentaires nécessaires pour la stabilité de la société en général. Ainsi, une grande majorité de femmes n'a pas le droit de pratiquer le sport pour préserver sa santé, ou d'assister aux manifestations culturelles.



La femme, architecte, ingénieur et fabricant des tentes Bni Guil

Dans le monde rural, la femme contribue d'une façon cruciale aux activités agricoles ; ainsi, le revenu réalisé en matière d'élevage, d'apiculture et les cultures oléagineuses... est en réalité dû à la participation active de la femme. En outre, la contribution de la femme au foyer dans l'éducation des enfants et la réalisation de l'épargne du ménage revient à la femme. En revanche, cette participation active et rentable n'est pas considérée par l'homme.

Les femmes de l'Oriental disposent d'une grande volonté de s'investir dans une activité économique. Néanmoins, elles avaient des difficultés à identifier des activités nouvelles, soit par manque d'information ou parce qu'elles hésitaient à se lancer dans des activités qu'elles ne connaissaient pas. Mais,

grâce aux différentes formations organisées par l'Union Nationale des Femmes du Maroc (UNFM) d'Oujda dans différents domaines, elle sont devenues confiantes et motivées.

La participation des femmes au développement économique est incontournable, tant au niveau micro-économique, sur le plan de la productivité nationale, que sur le plan économique, dans une perspective de lutte contre la pauvreté et de développement local et régional. Vu que l'analphabétisme est l'obstacle majeur qui inhibe l'intégration dynamique de la femme dans le développement socio-économique, l'UNFM d'Oujda a axé ses interventions sur la lutte contre ce fléau. La stratégie de l'UNFM intègre harmonieusement dans le programme d'alphabétisation quatre volets, tous en étroite relation :

- la formation professionnelle, sur laquelle nous insistons beaucoup ;
- la création des AGR ;
- le programme d'éducation parentale et de sensibilisation contre les IST et le SIDA ;
- l'intégration du Code de la famille au sein des cours d'alphabétisation.

Ce dernier volet répond aux besoins de nos bénéficiaires concernant l'éducation aux droits humains. Rappelons que l'UNFM d'Oujda a fondé une cellule d'écoute depuis 1993, qui a acquis une expérience intéressante. Celle-ci fut transformée en centre d'écoute et d'orientation juridique le 8 mars 2007 à l'occasion de la Journée internationale de la femme, par une convention de partenariat signée entre l'Union Nationale des Femmes du Maroc et le Ministère de la Justice.

Le tableau ci-après résume l'expérience de l'UNFM d'Oujda au cours des 13 dernières années en matière d'alphabétisation basée sur l'initiation professionnelle en partenariat avec la Délégation du Ministère de l'Éducation Nationale de la Préfecture Oujda-Angad.

Expérience des 13 dernières années

Années	Bénéficiaires
1999/2000	400
2000/2001	1 053
2001/2002	1 800
2002/2003	1 800
2003/2004	1 800
2004/2005	2 250
2005/2006	1 900
2006/2007	3 753
2007/2008	1 310
2008/2009	2 000
2009/2010	2 050
2010/2011	1 350
2011/2012	1 670
2012/2013	1 730
Total	25 866

L'alphabétisation basée sur l'initiation professionnelle

Expérience de notre organisation

L'Union Nationale des Femmes du Maroc d'Oujda a réalisé depuis sa création beaucoup de projets de développement humain dans plusieurs domaines :

- alphabétisation - alphabétisation fonctionnelle et post-alphabétisation durable et autonomisation des femmes ;
- éducation non formelle ;
- valorisation d'un produit de terroir (l'huile d'olive sur la Commune rurale de Lebsara) ;
- formation par apprentissage ;
- valorisation du produit Zerbia El Oujdia ou tapis d'Oujda, faisant partie du patrimoine local, et tissage traditionnel ;
- création de la coopérative Ibdaa Nissoui en décoration et broderie ;
- création de la coopérative Ennajah du tapis d'Oujda.

Pour ce faire, l'UNFM d'Oujda œuvre avec une multitude de partenaires nationaux et internationaux. On peut citer :

- le Ministère de la Justice ;
- la Banque Islamique pour le Développement ;
- l'ONU-Femmes ;
- l'Agence de l'Oriental ;
- l'Agence du Partenariat pour le Progrès ;

- la Délégation du Ministère du Commerce et de l'Industrie d'Oujda ;
- la Délégation du Ministère de l'Éducation Nationale ;
- la Direction Régionale de la Santé ;
- l'Association Marocaine de Planificatrice Familiale, branche de l'Oriental ;
- l'Association Marocaine d'appui aux initiatives de développement «AMAID».

Plusieurs événements d'un grand retentissement en 2011

L'UNFM d'Oujda s'honore d'avoir été choisie pour participer à plusieurs événements majeurs internationaux d'un grand retentissement afin d'y représenter les femmes de l'Oriental :

- l'exposition organisée par l'Agence de l'Oriental en partenariat avec le Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération, la délégation permanente du Royaume du Maroc auprès de l'UNESCO, l'UNESCO et le Ministère de la Culture, intitulée : «Rencontre patrimoine, culture et développement régional, l'Oriental Marocain» au siège de l'UNESCO à Paris, en mars 2011 ;
- le Forum International Femmes et Développement Durable, à Pékin en novembre 2011, organisé par la Fédération des Femmes Chinoises de Pékin.



L'UNFM d'Oujda parmi les stands de l'exposition dans le grand hall du siège de l'UNESCO à Paris, en mars 2011



LE RÔLE DE LA FEMME dans le développement de Figuig

Naima ELKOUCHE
Coordinatrice générale du Réseau des Jeunes de Figuig
pour le Développement

Figuig, ville oasis, hérite d'une culture autarcique liée à son histoire comme à sa géographie. Ici, on se prend en main dans le partage et la solidarité depuis toujours. Ici, l'éducation est survalorisée, les jeunes vécus comme un espoir, et les femmes traditionnellement au cœur de la vie sociale. Dans la forme moderne, associative, la société civile figuiguienne est à son aise et trouve les soutiens que son militantisme et son auto-organisation naturels fédèrent et motivent.

Selon le recensement de 2004, Figuig compte environ 12 500 habitants.

Le taux de fécondité y est deux fois moins élevé que la moyenne nationale. Les moins de 20 ans ne représentent que 35% de la population (vs 42% au niveau national) et les plus de 60 ans constituent 14% de la population (vs 8% au niveau national). La part des ménages comportant un individu de 65 ans et plus atteint 41% pour seulement 24% au niveau national.

La grande fierté, et la source d'une des richesses de Figuig, est un taux d'analphabétisme très inférieur à la moyenne nationale, que ce soit pour les hommes (13,3% vs 31% au niveau national) ou pour les femmes (30% vs 55% au niveau national). 65% des habitants ont suivi un cursus scolaire, au minimum dans le primaire, contre une moyenne nationale de seulement 50%.

Le taux de poursuite d'études supérieures atteint 10% alors qu'il n'est que de 5% au niveau national. Par contre, le taux d'activité est très faible, 46% pour les hommes (vs une moyenne nationale

de 55%) et 11% pour les femmes (vs une moyenne nationale de 18%).

Ces résultats, aussi encourageants soient-ils, ne doivent pas faire oublier les retards accumulés par les zones rurales.

En effet, la majorité des campagnes et des steppes de l'Oriental affiche des indicateurs presque toujours affligeants en matière d'analphabétisme, de scolarisation et de pauvreté.



La chaîne TV 2M filme le «revival» du savoir-faire des artisanes de Figuig

La maison, domaine des femmes

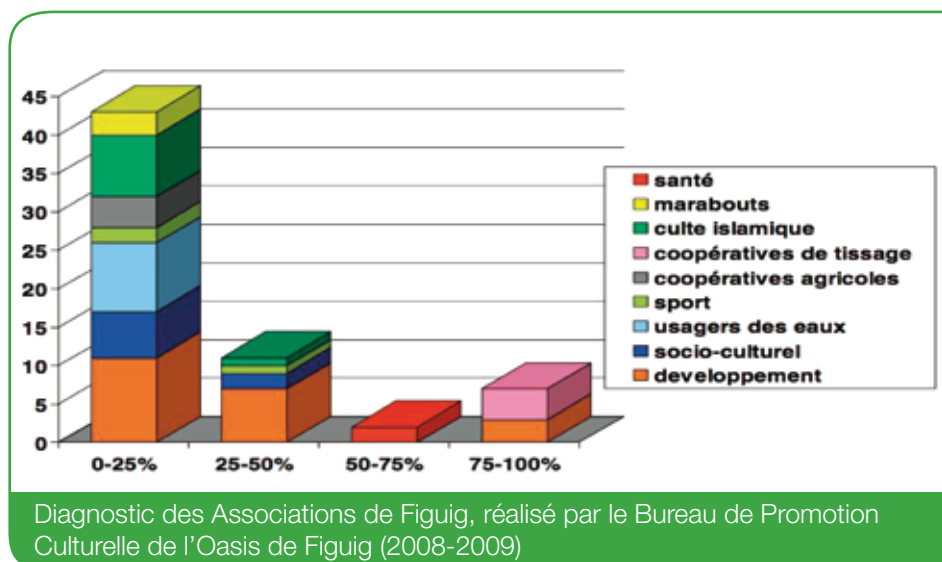
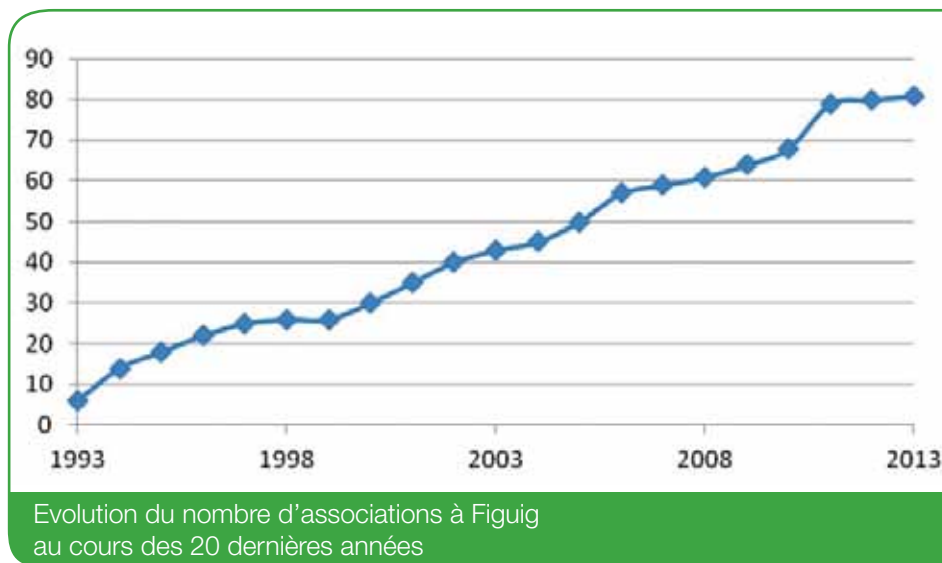
Comme dans toutes les sociétés traditionnelles, si le rôle des femmes semble limité dans la vie de la cité, il est prépondérant dès que l'on entre dans les logis. Ceci s'avère particulièrement vrai dans l'oasis où, en raison d'une émigration déjà ancienne, les femmes représentent 55% de la population, contre moins de 51% au niveau national. Un quart des ménages figuigiens a ainsi à sa tête une femme seule, avec ou sans enfant, soit une proportion deux fois plus élevée que la moyenne nationale.

Il y a 20 ans, en entrant dans une maison figuigienne, on trouvait les femmes occupées à rouler le couscous, préparer la laine et la transformer en tapis ou en burnous, et, au temps de la récolte, à trier et conditionner les dattes.

Le travail de la laine est réactivé aujourd'hui par des associations féminines qui s'organisent pour former les nouvelles générations et commercialiser leurs productions dans et hors de Figui. Elles se sont efforcées de retrouver les motifs traditionnels, mais aussi d'en créer de nouveaux, de diversifier les matières et coloris en retrouvant les sources naturelles que sont les plantes de l'oasis. On voit également se développer des coopératives qui réalisent aussi bien des gâteaux que des repas entiers pour faciliter l'organisation des saddakas, à l'occasion des naissances, des mariages et des décès.

L'histoire des Associations

Figui connaît depuis 20 ans un ensemble d'actions de promotion du développement humain qui profitent à toute la population locale. Ces initiatives se développent dans de nombreux domaines : santé, artisanat, agriculture, éducation, environnement ou emploi... Fidèle à son rôle séculaire central, dans la culture de solidarité et de travail collectif, enracinée au sein de la société oasienne, la figuigienne a tout naturellement pris sa place dans les différents chantiers de développement de ces dernières années. Les femmes sont présentes dans une grande partie des bureaux administratifs de ces associa-

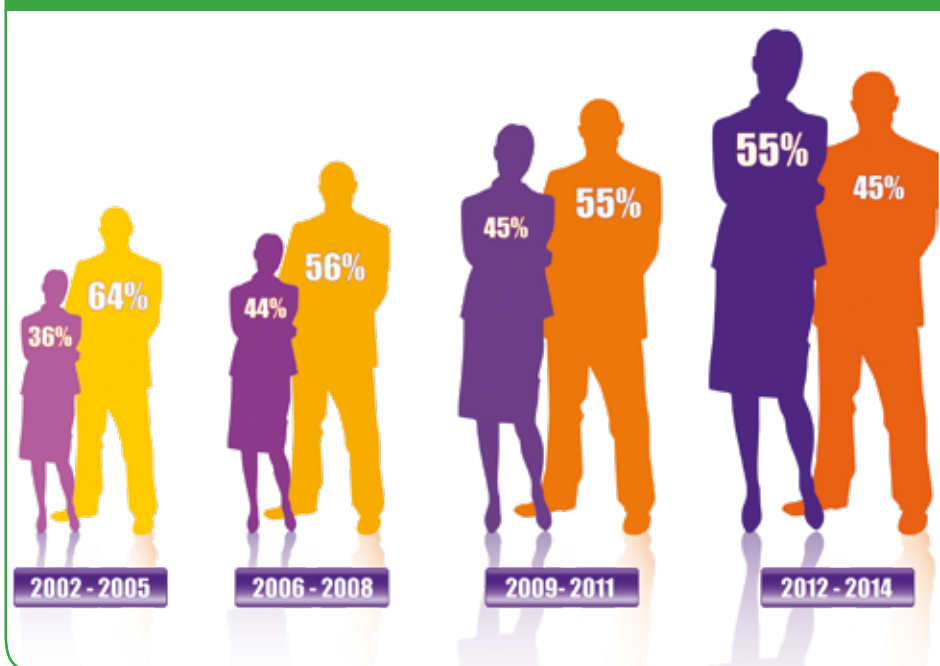


tions, où elles assument des responsabilités : de l'organisation à la planification, au montage et à la gestion des projets. Dix associations sont d'ailleurs directement gérées par des femmes. Les femmes sont fortement présentes dans les associations qui ont pour but la valorisation des produits artisanaux et l'éducation des enfants (les crèches associatives). Elles participent également aux associations actives dans le domaine de la santé (santé maternelle et infantile, lutte contre la drogue) ou dans les domaines sociaux et culturels (éducation, droits de l'Homme). On peut regretter par contre leur absence totale des coopératives d'usagers des eaux, des coopératives agricoles ou encore des coopératives de culte islamique.

Part des femmes parmi les adhérents des différentes associations à Figui

C'est dans ce cadre que le Réseau des Jeunes de Figui pour le Développement (RJFD) œuvre depuis sa création en décembre 2002. Dans le RJFD, au niveau des adhérents, des instances, et dans la définition des projets, la femme occupe toute sa place : actuellement, sur 150 adhérents, 70 sont des femmes. Le nombre de femmes responsables au sein du bureau administratif est en augmentation constante et elles y occupent des postes aussi stratégiques que : Coordination Générale, Secrétariat Général ou Trésorerie. Cette parité est une richesse qui a permis au RJFD, de faire sa place au sein

Femmes et hommes dans le bureau RJFD



du paysage associatif et de s'imposer en tant que force de proposition, tant à l'échelle locale que régionale, nationale, voire internationale. Aussi, sur les quatre mandats de la vie du RJFD, trois ont été présidés par des femmes : 2002-2005, 2006-2008 et 2012-2014.

Ciblant les jeunes, moteurs de développement et capital humain essentiel, le RJFD œuvre afin de permettre à l'énergie et aux potentialités des jeunes de s'exprimer au mieux dans des projets de développement en favorisant la formation et le renforcement des compétences dans les domaines du réseautage, du montage et de la gestion de projets, dans la maîtrise des nouvelles techniques d'information et de communication. Le RJFD cherche également à promouvoir l'emploi en assurant l'assistance à la réalisation de projets industriels ou commerciaux, l'aide à l'orientation des jeunes étudiants dans leur parcours d'études. Il prend également toute sa place dans la société civile en réalisant des activités d'animation culturelle, des rencontres de sensibilisation sur des thématiques variées, telles que la prévention de la délinquance, la préservation de la santé, la défense des droits de l'Homme, la protection de l'environnement, la promotion de la scolarisation, la réflexion sur l'émigration...



Afin d'être le plus proche possible des jeunes, le RJFD a mis en place un système de communication / information sur les réseaux sociaux. L'un des objectifs centraux du mandat actuel est l'implication des jeunes dans la gestion de la chose publique locale, afin de mieux défendre leurs intérêts. Ainsi a été mis sur pied le 14 novembre 2012 le Conseil Local des Jeunes de la ville de Figuig. Outre son engagement auprès des jeunes, le RJFD s'intéresse aussi au renforcement des capacités des femmes. A cet effet, le RJFD a réalisé à titre d'exemple, un projet phare sur le thème : «L'Alphabétisation fonctionnelle, clé d'amélioration des conditions de vie de l'artisan», au profit des artisanes de la ville de Figuig et de Bouarfa. Ce projet a été cofinancé par le Secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat auprès du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, l'Agence du Partenariat pour le Progrès et le Millenium Challenge Corporation. Ce projet dépasse la notion de l'alphabétisation liée uniquement à la lecture, l'écriture et l'arithmétique, vers une formation globale répondant aux exigences de la vie, au marché du travail et aux besoins de développement économique et social.

100 artisanes bénéficiaires du projet : 50 à l'oasis de Figuig et 50 à Bouarfa. Le projet s'est déroulé sur 18 mois à partir de mai 2011 et le total des heures de cours était de 500 heures, à raison de 7 heures par semaine. Ce projet avait pour objectifs :

- réduire le taux d'analphabétisme chez les artisanes et les artisans ;
- renforcer leurs capacités ;
- améliorer leurs compétences et leurs niveaux de vie ;
- créer des emplois.

Il a aussi contribué à créer six emplois au bénéfice de jeunes chercheurs d'emploi (dont cinq femmes) : quatre alphabétiseurs et deux superviseurs dédiés au suivi du déroulement du projet. Pour un meilleur rendement, ces jeunes ont bénéficié d'une formation concentrée pour gérer le projet de manière professionnelle. Celle-ci a été organisée par l'Agence du Partenariat pour le Progrès.

Le RJFD en chiffres : 11 projets phares réalisés

Budget global drainé par le RJFD entre 2002 et 2012 :	5,66 MDh
Nombre d'actions réalisées par an :	15 à 17 actions
Nombre d'actions réalisées entre 2002 et 2013 :	165 actions
Nombres de jeunes formés :	environ 4 500 jeunes
Nombres de femmes formées :	233 femmes
Emplois directs créés pour des jeunes diplômés :	12 emplois
Emplois indirects créés :	70 emplois.



La parité toujours : ici, une action de reboisement

Projets phares réalisés par le RJFD

2006-2009 : Réaménagement/équipement de l'Ensemble Socioéducatif, financé par l'Agence de l'Oriental et le Ministère de la Jeunesse et des Sports (4 MDh) ;

INDH 2007 : Equipement d'une salle multimédia au sein de la Maison des Jeunes Centrale de Figuig (budget de 140 kDh) ;

2009-2010 : «Sourire sans caries», action de sensibilisation buccodentaire (budget de 200 kDh), en partenariat avec le Ministère de la Santé, la Faculté de Médecine Dentaire de Rabat et le SCAC de l'Ambassade de France ;

2010-2011 : Formation/Action des Agents de Développement en partenariat avec le Réseau Immigration, Développement et Démocratie (budget de 34,4 kDh) ;

2011-2012 : «La prévention, un maillon primordial de notre environnement», au sein du projet Education à l'Environnement (budget global de 630 MDh), en partenariat avec le CNDH, la Fondation CDG et l'UE ;

2011-2012 : Alphabétisation fonctionnelle des artisan(e)s de la Province de Figuig (budget de 120 kDh), en partenariat avec l'Agence du Partenariat pour le Progrès et le Programme Millenium Challenge Corporation ;

INDH 2012 : Equipement du Jardin de Consolation réaménagé par le RJFD au sein du projet Education à l'Environnement, avec des jeux d'enfants (150 kDh) ;

2012 : Promotion des Activités Génératrices de Revenus pour les jeunes (15 kDh) ;

2012-2013 : Soutien aux jeunes en musique, photographie et vidéo artistique, financé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports (30 kDh) ;

2012-2013 : Création et mise en œuvre d'un Conseil Local des Jeunes, en partenariat avec le Programme Concerté Maroc (44 kDh) ;

INDH 2013 : Equipement de restauration et gestion du Centre d'Accueil de l'Ensemble Socioéducatif de Figuig par 5 jeunes diplômés (250 kDh).

Projets en cours de préparation : Equipement de la Maison des Jeunes de Zenaga-Figuig en matériel de musique et audiovisuel ; Installation d'un studio d'enregistrement pour les jeunes talents.

Réseau des Jeunes de Figuig pour le Développement (RJFD)

Qui sommes-nous ?

Le RJFD est une association marocaine, créée le 21 décembre 2002 à l'oasis de Figuig (Sud-Est de la Région de l'Oriental). Il rassemble des jeunes désireux de développer la communication, réaliser des actions culturelles, sociales, sportives, de sensibilisation, et partager l'information avec d'autres jeunes de leur communauté aux niveaux local, régional, national ou même international, en vue de tisser des liens d'amitié et de solidarité en matière sociale, culturelle ou économique. Le RJFD utilise divers moyens de communication pour ce faire, notamment le web.

Nos objectifs :

- faciliter et développer la communication entre les jeunes ;
- intégrer les jeunes dans des projets associatifs et promouvoir leur insertion dans la vie active et professionnelle ;
- favoriser la circulation de l'information ;
- offrir aux jeunes des opportunités pour s'affirmer au sein de la société ;
- réaliser des activités concrètes par et pour les jeunes ;
- valoriser les compétences individuelles créatives dans tous les domaines.

Nos activités :

- des ateliers pour favoriser les débats ;
- des formations et l'échange des compétences ;
- des projets montés ensemble ;
- des programmes événementiels et de sensibilisation ;
- répertoire et valoriser le patrimoine ;
- la participation au mouvement de la jeunesse nationale et internationale.

Contacts RJFD

E-mail : rjfd_figuig@yahoo.fr

Adresse : Maison de la Jeunesse et du Sport,

Cité administrative, 61 000-Figuig

Tél./Fax : +212 (5) 36 89 93 70

GSM : +212 (6) 78 46 62 78

Facebook :

<http://www.facebook.com/groups/rjfdfiguig/>

Blog : <http://rjfd-figuig.blogspot.com/>

Site : www.rjfd.org.ma (en construction)



REFAM DAR MAALMA, le Réseau des Femmes Artisanes du Maroc

Fouzia-Talout MEKNASSI
Association Réfam

Des situations proches, des problèmes partagés, des potentiels partout entrevus, les mêmes difficultés et lacunes à combler... autant de bonnes raisons aux solidarités des femmes artisanes du Maroc. Ainsi se partagent aussi les prises de conscience, des ambitions nouvelles, des réussites collectives, du savoir et des compétences ajoutées... autant de solutions d'avenir dans une totale harmonie aux valeurs du Maroc moderne.

Il est incontestable que parmi les fiertés nationales marocaines figure l'artisanat féminin.

Un savoir-faire et un savoir-être détenu par des générations de femmes, scrupuleusement protégé et généreusement transmis. De la broderie à la «chebeka», du caftan au bijou, du tapis au Handball, de la poterie au cuir, du «biziou» à «taddarzi», de la vannerie à la passementerie, chaque objet a une fonction utilitaire et chacun raconte une histoire, celle des femmes du Maroc, ou le Maroc des femmes. Une histoire tissée entre femmes citadines et femmes rurales. Chacune avec ses spécificités, avec son talent, avec son vécu, avec ses luttes et ses sacrifices, avec ses joies et ses peines.

Le mot artisanat est porteur du mot ART, que le dictionnaire français Larousse définit comme : «une habitude à faire quelque chose, un ensemble des moyens, des procédés, des disciplines consacrées à la beauté des lignes et des formes, une composition des activités humaines créatrices.»



A Figuig, des femmes artisanes confectionnent les tapis

Toutes ces définitions s'appliquent à la femme artisanne, qui plus est réel acteur économique pour ses enfants, sa famille, son village ou sa ville. Certaines ont refusé l'immobilisme, si toutefois elles s'y étaient senties invitées un jour. Elles ont décidé d'agir pour une grande visibilité de leur présence dans la société d'une part et pour une amélioration socio-économique de leur condition de femmes et d'acteurs économiques.

Le 30 mai 2008, lors d'une réception grandiose, honorée par la présidence effective de Son Altesse Royale la princesse Lalla Meryem, les artisanes du Maroc ont lancé officiellement les travaux du Réseau des femmes artisanes du Maroc. Dénommé «Réfam Dar maalma», celui-ci s'est donné, selon son Président fondateur, M. Abdelkrim Aouad, la mission de : «valoriser les savoir-faire ancestraux détenus par les femmes du Maroc et d'en faire un outil de développement économique, social et culturel». Et d'ajouter : «Le Réfam ambitionne de contribuer à l'effort économique et social que Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a mis en place à travers l'Initiative Nationale pour le Développement Humain».

Notre ancrage

Dar Maalma Expo est un événement-phare organisé au sein du processus mis en œuvre par Réfam Dar Maalma. Dar Maalma a pour objectif de promouvoir la femme artisanne marocaine, en faisant du savoir qu'elle détient un outil de renforcement de ses capacités socio-économiques.

Orientations stratégiques du Réseau :

- renforcement des capacités managériales de la femme artisanne ;
- soutien à la promotion du mono et macro entrepreneuriat féminin ;
- amélioration de la qualité, du design et de l'innovation, afin de stimuler la commercialisation, y compris à l'export et notamment via le e-commerce ;
- travail sous le postulat fondamental et transversal du développement durable ;
- aide à la commercialisation.

Les actions de Réfam en bref

- 26 mai 2009, à Casablanca, première exposition «Dar Maalma Expo 2009», honorée par la présidence de SAR la Princesse Lalla Meryem, sous le thème : «Parcours des femmes artisanes».
- Juin 2009, ouverture du site Dar Maalma Azemmour, réalisé en partenariat avec l'ambassade de Suisse.
- 08 mars 2010 à Salé, deuxième édition de Dar Maalma Expo, organisée sous la Présidence effective de SAR la Princesse Lalla Meryem, sous le thème : «La barque des femmes artisanes jette l'ancre à Salé».
- Octobre 2011, 125 exposantes à Casablanca pour participer à Dar Maalma Expo 2011, avec la participation d'artisanes d'Algérie, du Sénégal et de France. Dar Maalma Expo 2011 voit l'organisation de la première édition de Caftan Dar Maalma, en partenariat avec la maison de haute couture parisienne Eric Tibusch
- Mai 2012, le Palais Al Badii de Marrakech abrite la deuxième édition de Dar Maalma Expo sous le thème : «Parfum d'orient», un grand succès rehaussé par la participation des artisanes du Réfam Dar Maalma et d'autres venues de pays africains et maghrébins, du Liban et du Koweït.
- Juillet 2012, les mâalmates du Réfam sont à Oujda pour la 4^{ème} édition de Dar Maalma Expo 2012. Elles associent à leur événement des artisanes d'Algérie, de Tunisie et de Mauritanie. Thème choisi : «Souffle d'Orient et Porte du Maghreb».

Cette dernière intervention, très importante, se fait à travers deux aspects :

- le Réfam offre à ses membres deux espaces permanents de commercialisation des produits, Dar Maalma Marrakech et Dar Maalma Azemmour ;
- l'organisation de la manifestation Dar Maalma Expo, exposition-vente annuelle, avec le défilé Caftan Dar Maalma.

Depuis la création du Réfam Dar Maalma en 2008 et la mise en place de ses structures juridiques, le Réseau n'a jamais cessé de se développer. Aujourd'hui, il compte plus de 800 artisanes qui représentent les différentes Régions du Maroc et de nombreux secteurs de l'artisanat.

L'amélioration des conditions sociales et économiques des femmes artisanes oblige à une formation adéquate.

Les partenaires

- Union Nationale des Femmes du Maroc ;
- Agence de l'Oriental ;
- Agence du Sud ;
- Ambassade de Suisse ;
- Groupe OCP ;
- MagFarah (www.magfarah.com), revue partenaire média ;
- Presma, agence de presse et RP.



Quelle est la singularité de la rencontre des femmes artisanes ?

De tous temps, l'approche retenue en matière d'artisanat au Maroc a concerné le produit sans se préoccuper de celle qui fait le produit : la femme artisanne. Or, la plupart des femmes marocaines ont reçu la connaissance d'un métier artisanal. Valoriser ce savoir-faire comme levier d'autonomie et d'égalité des sexes, favorisera le développement social et culturel et constituera une approche nouvelle au Maroc, concrète, qui peut réellement contribuer à l'effort de développement économique et social que Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a mis en place dans l'Initiative Nationale pour le Développement Humain.



Instiller, stimuler, encourager,
soutenir, encadrer, former...
et que 1 000 initiatives
s'épanouissent !

Saïda MAHIR
Chargée de Mission
Direction de la Coopération Internationale / Agence de l'Oriental

Dès sa création, l'Agence de l'Oriental a suivi les conclusions de l'étude de la stratégie de développement régional qu'elle a pilotée : les femmes y sont clairement positionnées comme des vecteurs du développement des territoires.

La condition de l'efficacité économique et sociale est simple : encourager la création d'associations et coopératives, les conforter quand elles existent, et mobiliser autour d'elles. L'Agence de l'Oriental maintient son soutien dans la durée, l'attache à des projets créateurs de richesses et d'emplois. Et ça marche.

Qu'elle soit femme au foyer ou femme chef d'entreprise, écrivaine ou poétesse, artisanne ou médecin : la femme de la Région de l'Oriental occupe une place très importante dans le processus de développement socio-économique de son territoire. Influente, créative, militante, «conservatrice», compétente : qu'elle soit rurale ou citadine, c'est l'image que dégage la Femme de l'Oriental.

En plus de son rôle traditionnel et classique, la femme de l'Oriental a réussi de grands progrès dans différents domaines : la médecine, la recherche scientifique, l'artisanat, l'art, la politique, l'entrepreneuriat, etc. Elle est devenue productrice de revenu et contribue généreusement au développement économique de son pays.

Depuis son adoption en 2006, la stratégie d'intervention de l'Agence de

l'Oriental a accordé une place très importante à la promotion de la condition de la femme, tenant compte des

attentes d'une population féminine en plein développement, qu'on le mesure par le nombre ou par les paramètres



Association orientale pour le développement (Mme Latifa Mentbeh)

> Repères

qui traduisent usuellement la progression qualitative. Un travail de terrain et d'approche participative auprès de ces femmes a permis à l'Agence de l'Oriental d'identifier des potentiels humains importants, mais aussi des besoins en infrastructures et en formation dans différents secteurs.

Pour répondre à cette situation, l'Agence de l'Oriental a réalisé des projets forts, significatifs et à valeur de modèle au profit des femmes de la Région, notamment :

- le projet d'appui au développement socioéconomique et de protection des communautés rurales des Provinces de Nador et Driouch, dont 90% des bénéficiaires sont des femmes artisanes de différentes réalités urbaines et des zones rurales des 2 Provinces, un projet cofinancé par l'Union Européenne qui vise à améliorer la capacité productive artisanale et à promouvoir une production de qualité tout en valorisant les potentialités de la Région en ressources naturelles, ainsi que l'éco-tourisme, les patrimoines, matériel et immatériel, et les infrastructures de base ;

- l'Agence de l'Oriental appuie de nombreux projets dans le cadre de l'INDH afin d'améliorer le cadre de vie des populations les plus démunies, de favoriser l'auto-emploi, de contribuer à la lutte contre la pauvreté et la précarité, de réduire les taux d'analphabétisme et d'abandon scolaire, et de contribuer financièrement aux activités génératrices de revenus et de développement (l'Agence de l'Oriental a ainsi contribué au financement de 1 160 projets, dont près de 43% sont portés par des femmes, ce qui a favorisé aussi la création de plus de 3 000 emplois à fin 2011) ;

- projet Dar Al Oumouma (DAO), en partenariat avec l'UNICEF, qui vise la réduction de la mortalité maternelle et néo-natale en milieu rural et comporte la réalisation de 3 DAO dans les Provinces de Figuig (à Talsinnt), Jerada (Aïn Bni Mathar) et Taourirt (Debdou) pour desservir 14 Communes avoisinantes, qui sont aujourd'hui fonctionnelles (à fin 2011, plus de 580 femmes ont bénéficié de ces Dar Al Oumouma).



Salon artisanal, par l'Association Ennahda de femmes de Figuig

Face aux pesanteurs socioculturelles et au problème de l'analphabétisme des femmes de l'Oriental, une large part des besoins de la population reste à satisfaire. D'où l'importance de développer des outils qui vont aider les femmes à participer au contrôle citoyen, à la gestion des affaires locales et à la prise de décision.

Ces initiatives entrent dans le cadre des rencontres et des activités au profit des femmes de différentes couches sociales. Afin de leur permettre d'exprimer leurs points de vue et d'identifier leurs besoins selon leur propre échelle de priorités, l'Agence de l'Oriental a appuyé et encouragé la participation des femmes de la Région de l'Oriental aux nombreux événements qui leur sont dédiés, pour tout ou partie, que ce soit

au niveau régional ou aux plans national ou international. A titre d'exemples :

- organisations de deux caravanes, que nous avons nommées Proximité & Dialogue, en 2009 et 2010, au contact des populations dans les zones les plus isolées pour les encadrer et les orienter vers le travail associatif, expliquer le rôle des institutions et des bailleurs de fonds, et motiver ces derniers à apporter leur appui aux activités génératrices de revenus ;

- mobilisation de femmes artisanes de la Région de l'Oriental dans le cadre du projet Dar Maalma du Réseau des femmes artisanes du Maroc, et ce depuis 2009, un partenariat qui rentre dans une approche participative afin de renforcer les capacités de ces femmes et valoriser les différents produits de l'artisanat locale (plus d'une centaine de femmes ont pu bénéficier de ce projet d'une manière directe en prenant part à l'exposition «Dar Maalma» dans différentes villes du Royaume, souvent accompagnées par des cycles de formation en relation avec le domaine) ;

- participation d'une quarantaine d'associations féminines issues de différentes villes de l'Oriental, plus particulièrement celles du milieu rural, au Forum international annuel Réseau des femmes pour le Mentoring / Networking qui se tient chaque année à Rabat et offre



Troupe Ahidouss de Aïn Bni Mathar

aux participantes l'opportunité de bénéficier d'une formation d'appoint sur le travail associatif et le financement de projets et, par la même occasion, la promotion et la commercialisation des produits de leurs associations et/ou coopératives en marge de ce Forum (deux participantes issues de la Région de l'Oriental ont été primées Femme d'exception, Mme Hafida Mimoun Elkhir, Présidente de la coopérative Elkhir pour le développement Sidi Moussa Lamhaya Oujda, pour le trophée 2012 et Mme Hassana Ankar, Directrice du Centre des études coopératives pour le développement Cécodel-Bni-Ansar pour le trophée 2013) ;

- mobilisation d'une délégation de 14 femmes originaires de la Région dans le cadre du congrès «Africa Femmes



Remise du trophée «Femme d'exception 2012» à Mme Hafida Mimoun Elkhir, Présidente de la coopérative pour le développement Sidi Moussa Lamhaya Oujda

Performantes», tenu en novembre 2012 sous le thème «Innovation - Développement Durable - Coopération Sud/Sud», durant lequel elles ont pris part aux ateliers de formation et aux panels techniques, avec l'animation d'une confé-

rence sur le rôle de la femme de l'Oriental dans le processus de développement régional, au cours de laquelle a été projeté le film documentaire sur «Moudouana», réalisé par l'association Aïn Al Ghazal dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence de l'Oriental ;

- mobilisation d'une délégation de 6 femmes artisanes pour prendre part à la semaine du Maroc au «Castelo dos Mouros» sur invitation de l'ambassade du Royaume du Maroc au Portugal ;
- encourager à la participation de la femme dans les sports, notamment l'équipe féminine du MCO-Rugby et la section Dames de l'USMO Handball, classée 2^{ème} lors du championnat arabe de Handball en septembre 2013 aux Emirats Arabes Unis.



Artisanat des femmes de Figuig exposé au Castelo dos Mouros à Lisbonne en 2013

> Témoignage de la diaspora

Faiza HAJJI

Femme de la diaspora et actrice
du développement régional : l'exemple du projet IFASSEN

L'Oriental exporte malheureusement aussi des femmes de haut profil pour d'autres bénéficiaires que ceux de la Région. Malgré cela, certaines, en cours de carrières brillantes à l'étranger, ont investi énergie et compétences, dans la durée, dans des réalisations exemplaires de l'Oriental. Parole à l'une d'elle, depuis le Canada, d'où elle suit et revient régulièrement suivre un grand projet de sa vie.



On m'a dit : «c'est un projet impossible». Si je n'avais pas persévéré, 64 personnes ne travailleraient pas aujourd'hui avec ou pour l'Association du Docteur Fatiha (ADF).

Cette Association, que j'ai nommée ainsi à la mémoire de ma mère, est constituée de 3 salariées marocaines, 3 volontaires français et de nombreux bénévoles. Le projet d'économie verte et solidaire permet à 58 femmes de la Région de recevoir des revenus réguliers. L'envie d'agir pour ma Région, je l'ai eue très tôt, lorsqu'adolescente je traversais Berkane en vélo. Tous les sacs plastiques volant à travers la ville me choquaient et je voulais y apporter une solution.

C'est en rencontrant Jamaa Ouzhir que j'ai eu l'idée fondatrice de ce projet.

Jamaa est une Marocaine originaire de la Région, de Chouihya précisément. Elle était analphabète et n'avait jamais été à l'école, mais était très créative et douée pour confectionner des objets de toutes sortes. Elle tissait l'alpha, une plante locale, avec des paquets de chips ou de gâteaux découpés en bandelettes afin de donner à ses tissages un aspect argenté.



IFASSEN, l'histoire d'un cycle intelligent

Adapter cette technique, dérivée d'un savoir-faire traditionnel, aux sacs plastiques a pris quelques mois. Je venais alors de terminer mes études d'ingénieur en France et j'avais remporté un concours étudiant où étaient posées les prémices du projet. C'était en 2006. 7 ans plus tard, ADF a grandi et s'est consolidée.

Le projet fonctionne en cycle : tout d'abord, les sacs plastiques sont collectés dans les écoles, les pharmacies et les pressings partenaires. Ces sacs sont ensuite apportés aux artisanes des 3 coopératives d'artisanes avec lesquelles nous travaillons. Les femmes de ces coopératives ont été formées à notre technique innovante de tissage et confectionnent les accessoires de mode et objets de décoration conçus par des designers internationaux.

Ces produits doivent ensuite être finalisés. Le tissu et les finitions sont ajoutés par une coopérative de couturières d'Aïn Reggada, ou des couturières indépendantes vivant à Berkane.

Notre fonctionnement permet aux femmes de se professionnaliser, d'apprendre à



Jamaa Ouzhir

بيئة سليمة، محرك لاقتصاد مستدام

Les habitants et les jeunes collectent les sacs plastiques usagés



يجمع السكان والشباب الأكياس البلاستيكية



Nous les apportons à des coopératives d'artisans



نزود التعاونيات الحرفية بالأكياس البلاستيكية

L'argent est utilisé pour améliorer la situation environnementale et sociale au Maroc



يستخدم المال لتحسين الظروف البيئية والاجتماعية بالمغرب

جمعية الدكتورة فتيحة
للتنمية المستدامة

adf
Association du Docteur Fatima

www.adf-global.org



تم تدريب النساء القرويات على تقنيتنا للنسج، يشتغلن بوتيرتهن على نماذجنا

Des femmes rurales ont été formées à notre technique de tissage. Elles travaillent à leur rythme sur nos modèles.

IFASSEN



تباع الاكسسوارات لفائدة الجمعية

Les accessoires de mode sont vendus au bénéfice de l'Association

Le schéma du cycle opérationnel de l'intervention d'ADF

s'organiser en groupe et de gagner en confiance en elles. Des cours d'alphabétisation sont également mis en place en partenariat avec l'UNFM (Union Nationale des Femmes du Maroc) dans les villages où nous intervenons.

Les accessoires de mode sont ensuite commercialisés sous la marque IFASSEN, principalement sur internet (www.ifassen.com), dans le monde entier.

L'intégralité de l'argent est alors réinvesti dans la Région.

IFASSEN

Les impacts sur la Région

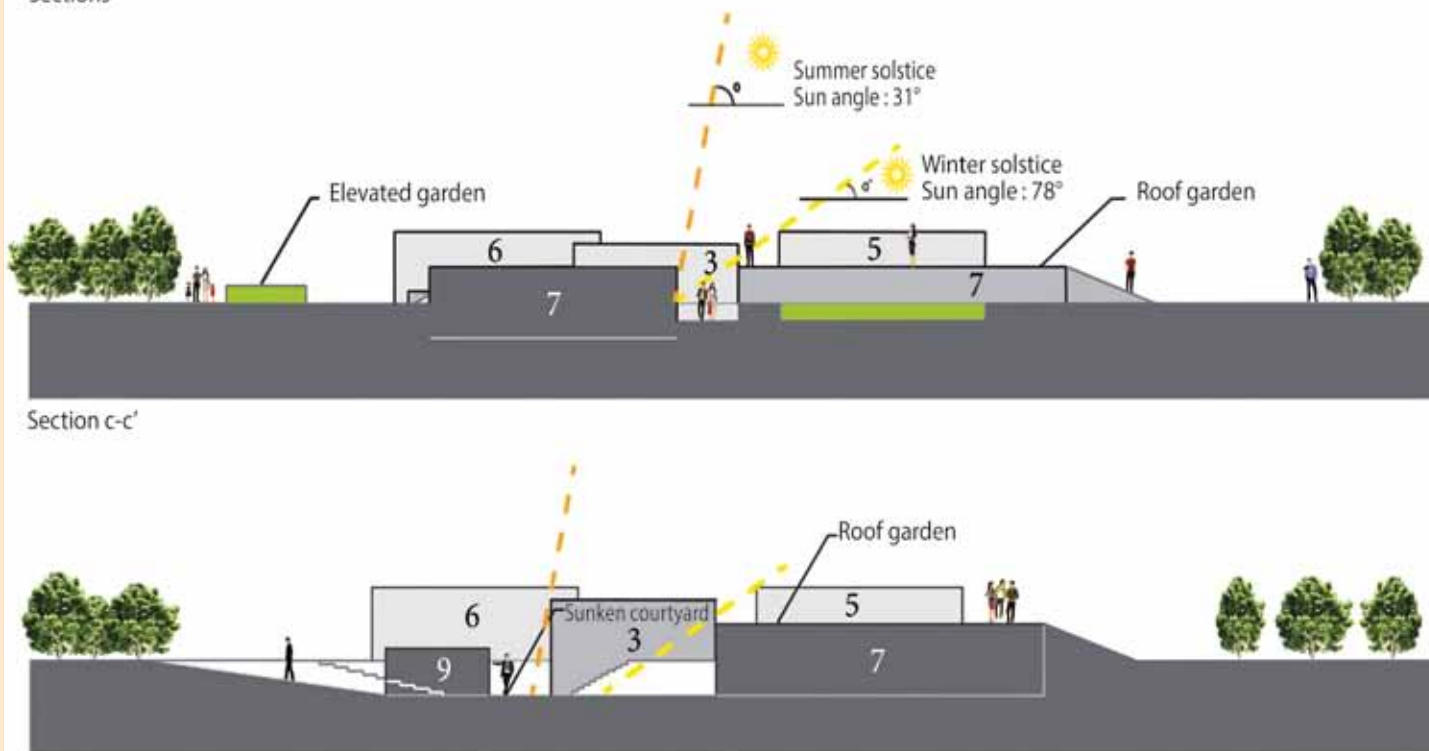
Ce processus permet d'apporter une alternative viable et durable aux femmes de la Région. Pour moi, l'aide humanitaire classique ne peut pas fonctionner à long terme pour favoriser le développement de la Région. Les bénéficiaires du projet doivent être les premiers acteurs

de l'amélioration de leurs conditions de vie. C'est comme cela que le projet a été conçu, et comme il permet en plus de diminuer la pollution plastique c'est un véritable atout pour Berkane !

Plus de 25 000 sacs plastiques ont été réutilisés depuis 2011 et nos équipes ont rencontré près de 1 000 personnes en 2013 pour les sensibiliser à la protection de l'environnement.

J'habite aujourd'hui au Chili, mais je continue de m'investir pour ce projet. Je viens rendre visite à l'équipe d'ADF et à nos partenaires une fois par an, et

Sections



Le futur Centre Dar Al Amal en coupes

suis ravie de constater de mes propres yeux l'avancement du projet et du travail sur place : toujours plus de femmes rejoignent la liste de nos bénéficiaires, toujours plus d'enfants profitent de nos ateliers de sensibilisation.

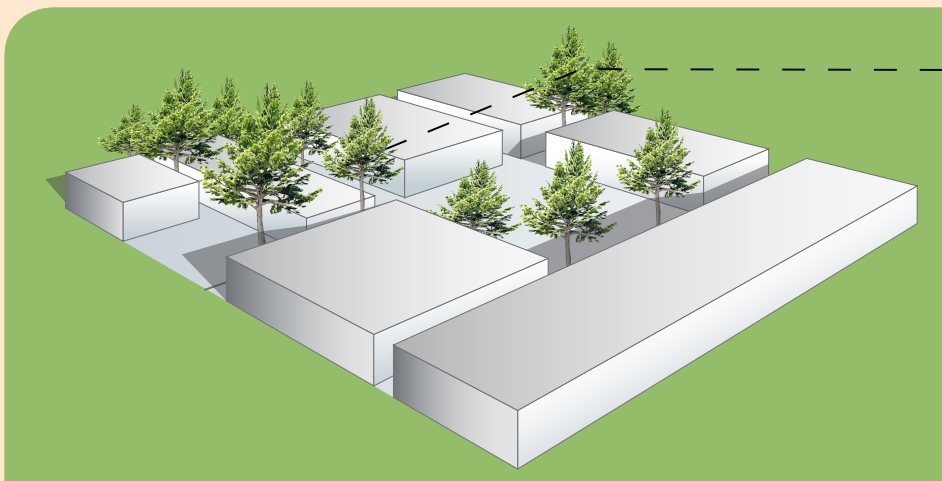
Cette année, nous avons même pris en charge les frais de scolarisation de 10 des enfants des artisanes, principalement des filles, sans quoi leurs parents n'auraient sûrement pas pu les laisser aller à l'école.

Un nouveau projet pour renforcer l'entrepreneuriat vert et solidaire

Cette année nous avons lancé les prémices d'un nouveau projet, intitulé Dar Al Amal, qui permettra de créer des emplois verts pour les jeunes de Berkane. J'y travaille avec Aziza Chaouni, une jeune Marocaine, qui vit désormais principalement à Toronto au Canada, et qui est une architecte considérée comme l'une des plus talentueuses

d'Amérique du Nord. Elle a réalisé les plans de ce centre innovant qui sera construit sur l'ancienne décharge de Berkane, dans le quartier localement connu de tous sous le nom évocateur de Douar El Mika... Ce bâtiment sera passif énergétiquement et construit uniquement avec des matériaux locaux ou recyclés. Il abritera un incubateur, une bibliothèque, un café biologique, et surtout un centre communautaire où ADF renforcera ses actions de sensibilisation à l'environnement, ses formations pour les femmes, et apportera quelques activités culturelles nécessaires dans ce quartier de la ville. Dar Al Amal permettra à ADF de démultiplier ses actions et de développer son engagement pour la Région et le développement durable.

Je pense que les projets d'avenir sont ceux qui sauront lier le développement économique au bien-être humain, ainsi qu'à la protection de l'environnement. Ce n'est qu'en combinant ces trois dimensions qu'un avenir plus serein pourra être envisagé pour les habitants de l'Orient et du Maroc, mais aussi de tous les pays du monde.

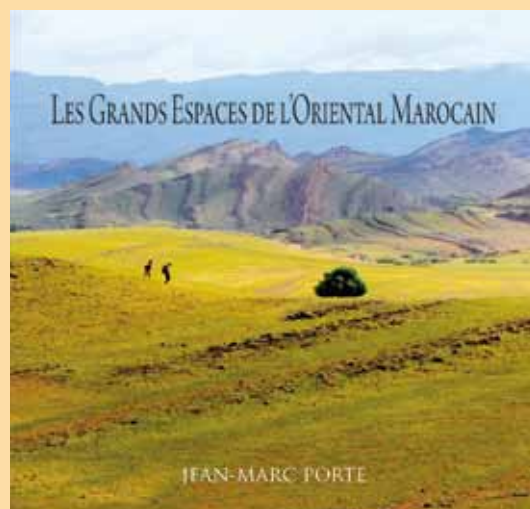
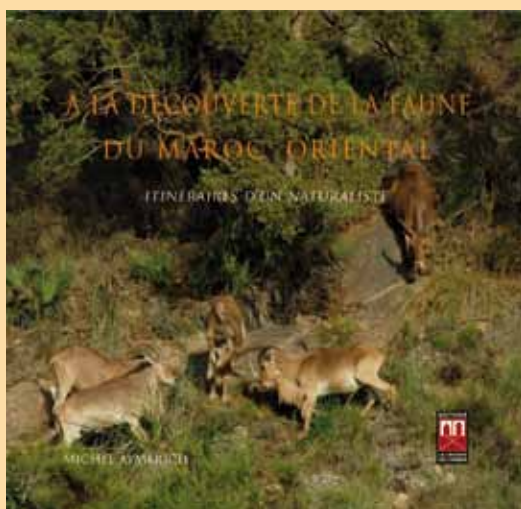
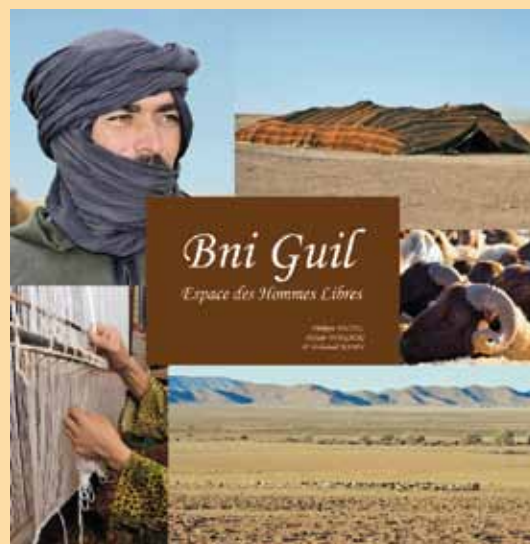
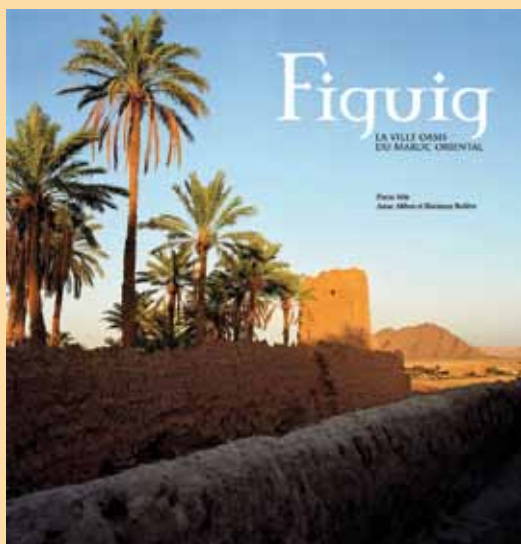


Le futur Centre Dar Al Amal en perspective cavalière

Avec les éditions **oriental.ma**

l'Agence de l'Oriental contribue
à la constitution et à la circulation du savoir

Beaux livres



Collection études
et thèses



> Témoignage de la diaspora

Fauzaya TALHAOUI
Sénatrice au Parlement Fédéral de Belgique



Madame la Sénatrice Talhaoui est une femme de la diaspora marocaine, native de Melilla, femme politique belge, chercheuse universitaire, active dans la promotion du développement de la Région de l'Oriental et militante pour l'égalité entre les sexes.

Née en 1969, ainée de 8 enfants, Fauzaya s'installe avec ses parents à Anvers en Belgique, à l'âge de 6 ans. *«Bien que je me rappelle peu du voyage, le déménagement vers ce pays lointain a perturbé ma vie, mais l'enfant est plus flexible.»* Elle s'adapte à un pays bien plus froid que le pays natal, où l'on parle une langue incompréhensible pour elle. *«Quand les gens m'adressaient la parole sans que je comprenne, cela générerait deux effets simultanés chez moi : ils me faisaient peur, mais ils provoquaient aussi mon sens de la curiosité.»*

«La plus grande différence par rapport au Maroc» – pour une enfant de 6 ans – *«c'était que nous arrivions dans une ville métropolitaine et européenne : il y avait des maisons partout, pas d'espace ouvert, beaucoup de trafic ; des voitures, des bus et des poids-lourds ; plus loin dans le quartier il y avait des usines et un port avec des bateaux et des camions. Le seul espace ouvert était une pelouse avec cinq arbres près de l'église et de l'administration communale.»*

«Mon père avait un travail comme ouvrier et nous habitions une maison modeste mais confortable. Dès notre arrivée, il y a eu une voisine qui s'occupait de nous, de ma mère et de ses enfants, une femme que mes frères et sœurs et moi appelèrent affectueusement Tante Irma». Tante Irma était omniprésente, une femme qui, de par sa conviction chrétienne, estimait de son devoir d'aider les gens qui, après un long périple, tombaient dans son giron. *«Tante Irma aidait ma mère dans son quotidien, avec les courses, le choix des vêtements et l'école des enfants. Grâce à Tante Irma nous étions inscrites dans une bonne école. Elle nous apprenait le néerlandais plus vite, cette langue difficile, et elle nous aidait pour nos devoirs. Mon père insistait pour que ses enfants mettent*

tous leurs efforts dans leurs études et obtiennent un diplôme. Il était très reconnaissant envers cet ange qui nous a apporté son aide jusqu'au Bac. Quand nous avons obtenu nos diplômes, elle était aussi fière que mes parents. Tante Irma nous a quittés en 2012, elle a gagné le paradis près du Seigneur.»

«Mon père a toujours considéré ses enfants comme égaux ; il n'y avait pas de différence entre garçons et filles. Mon père nous a motivé à obtenir un diplôme, une nécessité absolue dans notre pays adoptif selon lui. Je faisais des études de juriste à l'Université d'Anvers, à la Fac de Droit. Mes spécialisations étaient le Droit International et les Droits Humains. Je n'ai pas poursuivi une carrière d'avocat, comme ma sœur l'a fait, mais j'ai eu la chance de m'investir dans la politique nationale.»

En 1999, à 29 ans, Fauzaya Talhaoui fait son entrée au Parlement Fédéral belge, à la Chambre des représentants. Depuis 2004, elle est Sénatrice, un mandat qu'elle conjugue avec celui de Conseillère au Conseil communal de la ville d'Anvers. Cette responsabilité n'est pas légère car cette ville est parmi les 10 plus grands employeurs de Belgique.

Activités et collaboration dans l'Oriental

Sa position, à la fois académique (chercheuse) et politique (Sénatrice), l'a située au carrefour de moyens et d'une dynamique qui ont permis à Fauzaya Talhaoui d'agir en matière de développement et de collaboration Nord-Sud, dans l'Oriental en particulier.

En 2005, sous les auspices de son mentor, le Professeur Luc Goossens (Département de Sociologie de l'Université d'Anvers), Fauzaya Talhaoui s'est fortement impliquée pour transformer une collaboration occasionnelle et frag-

mentaire en un accord-cadre structuré de collaboration académique entre l'Université Mohammed Premier (Oujda) et l'Université d'Anvers.

Cette collaboration s'est d'abord traduite par des cours de conférenciers invités, sur la sociologie et les méthodes de recherche scientifique en sciences sociales, pour les étudiants du 3^{ème} cycle de Droit. Le Droit humain et le Droit international sont des sujets pour lesquels la Sénatrice Talhaoui est l'un de ces conférenciers régulièrement invités. Autre sujet important pour elle : l'étude comparative entre la nouvelle Moukawana et le droit (civil, familial) belge.

En 2009, cette collaboration académique a généré un partenariat entre les ports de Tanger-Med et d'Anvers, entre autres pour former des cadres maritimes, des gestionnaires et des travailleurs, puis un second accord avec l'Université Abdelmalek Essaadi (Tanger-Tetouan) a pu être développé. La collaboration a permis de créer l'IMaMS, un institut pour les études marocaines et méditerranéennes, à l'Université d'Anvers. Cet institut souligne l'importance de la communauté marocaine à Anvers⁽¹⁾. Il a pour but de faciliter les liens avec le pays d'origine de la plus grande communauté issue de la migration.

Le développement du Département de sociologie à l'UMP a permis de répertorier des besoins sociaux dans la Région de l'Oriental et d'adapter et soutenir l'action politique de développement face aux besoins réels des habitants.

A Anvers, dans le sillage de la collaboration académique, des associations de MRE s'étaient lancées dans les activités de support au développement rural Nord-Sud sur le terrain. Leurs actions, bien intentionnées, visant à réaliser des

projets sanitaires ou éducatifs, avaient des résultats décevants. Des activités entre associations de particuliers, sans support financier, sans participation des pouvoirs publics, sans expérience en matière de développement rural, échouent souvent. Certaines de ces associations se sont réunies avec la Sénatrice Talhaoui et ont décidé de mettre leurs efforts en commun, puis, avec le support académique de l'IMaMS, elles ont eu accès au réseau des compétences des Universités d'Oujda (UMP) et d'Anvers et aux ONG. Tous les éléments de la réussite étaient alors réunis.

Un cadre de travail a été établi avec la création de coopératives locales (pour le développement économique rural à Kebdana, Oulad Daoud, Ben Kitoune, Afsou, etc.) et la formation de nouvelles associations dans les villages marocains. Le cadre de la collaboration associative entre les associations belges et marocaines a permis de créer des projets dans les domaines de la santé, des progrès sanitaires, de l'enseignement, mais aussi du développement économique. Ce cadre a permis d'associer, sur le terrain, les efforts des associations de particuliers à ceux des partenaires officiels, pour obtenir des succès impossibles à imaginer au début des initiatives.

En matière d'éducation, la participation des Ministères concernés en Belgique et au Maroc, la collaboration du Département éducation de la ville et l'association de l'Université et des Ecoles Supérieures avec les associations de MRE et l'association marocaine a permis :

- des visites d'enseignants du Département pédagogique, afin de contribuer à la formation professionnelle des enseignants du primaire et du secondaire à Nador, Oujda et Al Hoceima ;
- des jumelages entre écoles primaires, des visites de délégations d'enseignants, des voyages d'immersion, des voyages éducatifs, une visite de jeunes enseignants belges en formation venus jouer une pièce de marionnettes, tandis que les garçons en formation de plombier installaient évier et robinets pour laver les mains des enfants de l'école ;

- des collectes par l'association de MRE de matériel d'école primaire pour équiper une école (tables, chaises, tableaux, projecteurs matériel informatique, etc.) bâtie par une association de village ;
- un bus donné par l'association pour l'école permet à l'administration de libérer les fonds pour opérer un service de bus scolaires dans l'espace rural ;
- des voyages d'immersion (de 4-8 et jusqu'à 8-16 semaines) pour des étudiants-stagiaires des Départements pédagogiques (déjà 4 années de suite).

et de formation des femmes adultes. Les dispensaires sont essentiels pour les femmes enceintes et les enfants. Ils permettent un suivi local (par antenne) au lieu de déplacements fréquents vers la ville, souvent coûteux et de plusieurs heures. Les projets ruraux sont source de revenus réguliers, mais la coopérative permet aussi la participation des femmes au même titre que celle des hommes ; veuves et femmes seules peuvent se constituer un revenu durable.



Le Parlement Fédéral de Belgique

En matière de santé, des collectes de matériels par les associations ont permis la construction d'un dispensaire. La collaboration du personnel soignant avec les services marocains de santé publique et les visites hebdomadaires de médecins sont régulières. La mise en service de deux ambulances et des stages d'infirmières et de sages femmes ont été réalisés par les associations.

Des projets coopératifs ont été réalisés dans la région de Kebdana, Oulad Daoud et Afsou : une presse à huile d'olives avec amélioration de la production des oliviers, un élevage de poulets (avec des incubateurs) avec le PNUD, un autre de chèvres (avec production de lait et de fromages), la production de miel et de produits d'artisanat.

Tous les projets améliorent la situation de tous, mais surtout des femmes. Ainsi, les projets d'éducation ne sont pas uniquement destinés aux enfants, mais ont un volet important d'alphabétisation

Pour le futur, d'autres projets sont en développement : un jumelage entre les ports pétroliers de Nador et d'Anvers, avec un volet pour la formation des cadres et des ouvriers spécialisés, des projets dans l'agriculture (technologies durables en matière de gestion, production et récupération d'eau).

«Au niveau de la collaboration académique, un projet avec l'UMP me tient vraiment à cœur : celui d'un centre d'études interdisciplinaire du genre (genderstudies) dans la société civile marocaine, afin de former des dirigeants féminins pour l'Oriental, car le développement vers la prospérité passe par la participation active des femmes».

1- Sur environ 500.000 habitants en 2010 au centre-ville d'Anvers, plus de 86.000 ont une nationalité étrangère et 130.000, de nationalité belge, sont issus de la migration (au moins un grand-parent né à l'étranger). Près de 60.000 ont la nationalité marocaine ou la double nationalité : 12% de la population est d'origine marocaine. (Source : npdata.org BUG 179 11002 Antwerpen)

> Témoignage de la diaspora

Zohra DARRAS

Vice-Présidente de l'Association Les Deux Rives

L'émigration appelle l'intermédiation, tant un phénomène de société à pareille échelle justifie qu'une communauté nouvellement arrivée fasse sa place et tisse ses liens avec la société d'accueil. A différentes fonctions, ce fut toujours la mission de Zohra Darras, pour une autorité ici, pour une collectivité là. Et sa propre communauté d'origine ? Y revenir, riche de son expérience, et bâtir de nouveaux projets avec elle, c'est comme un aboutissement... un retour à la source.



Je suis arrivée en France en 1974 à Amiens, la capitale de la Région Picardie. J'étais jeune et n'avais pas encore terminé mon cycle secondaire. Pour cela, je me suis inscrite au Lycée pour passer mon Baccalauréat.

Par la suite, j'ai voulu me rendre utile en militant dans différentes associations de femmes. Mon objectif était de pouvoir aider les femmes marocaines à s'adapter dans la société d'accueil car, dans les années 74, 75, 76..., les femmes marocaines arrivaient en nombre, par regroupement familial, pour rejoindre des maris qui étaient déjà installés et travaillaient. Beaucoup d'entre elles ne parlaient pas le français. J'ai été engagée par l'Education Nationale française pour leur donner des cours d'alphabétisation et, parallèlement, j'enseignais aussi l'arabe à leurs enfants, bénévolement, dans les centres socioculturels. J'effectuais également de l'interprétariat auprès des Tribunaux et Commissariats de police et, à la même époque, je fus embauchée par le Service Social d'Aide aux Emigrants (S.S.A.E) pour servir d'interprète dans la Région Picardie.

Dans toutes mes missions, je devais intervenir auprès de familles marocaines pour les aider à régler des conflits, soit au sein même de la famille, soit avec une administration. En travaillant au S.S.A.E, je faisais des visites d'accueil aux familles primo-arrivantes pour leur expliquer le fonctionnement du pays d'accueil.

Je suis membre fondatrice de l'Association «Femmes En Mouvement» et, dans ce cadre, j'ai formé 15 femmes-relais de



Amiens Nord, quartiers sensibles

plusieurs nationalités, dont la majorité était marocaines, pour qu'elles puissent accompagner leurs compatriotes dans leurs démarches administratives et éviter ainsi ce rôle aux enfants.

Je continue à être membre du conseil d'administration de cette association, qui compte parmi ses adhérents 70% de marocaines, la plupart originaires de Nador et sa Province. Notre activité concerne notamment :

- l'accompagnement des personnes en difficulté, les cours de français, de couture et de cuisine du monde ;
- la participation à des manifestations culturelles au plan local ;
- l'organisation de campagnes d'information.

En 1990, j'ai formé 15 jeunes filles (de 16 à 18 ans), primo-arrivantes dans le cadre du regroupement familial, toutes originaires de la Province de Nador, en leur apprenant le français pour permettre leur insertion sociale et professionnelle.

En 2007, nous avons créé l'Association Franco-Marocaine de Picardie «Les Deux Rives», dont j'étais présidente jusqu'en 2012 et dont je reste actuel-

lement Vice-Présidente. C'est une association qui a pour objectifs de :

- promouvoir la culture marocaine dans la Région ;
- faire des échanges culturels ;
- pratiquer la coopération solidaire et rassembler les marocains, et toutes les personnes qui ont une affinité avec le Maroc, autour de projets entre la France et le Maroc.

Depuis 1992, j'étais sollicitée par l'Etat et la ville d'Amiens pour animer un dispositif qui, sur le plan national, est connu sous le nom «Les Maisons de Service Public» et, au niveau local, «Les Services Publics de Quartier». Je suis médiatrice administrative et mon rôle est de rapprocher les usagers des administrations. J'interviens dans le quartier d'Amiens Nord, qui compte environ 22 000 habitants, avec une forte population d'origine étrangère et dont une famille sur 5 est marocaine. Je reçois tous publics et sans rendez-vous, pour aider à régler tout problème, social ou administratif. J'oriente vers les services concernés après avoir pris contact pour faciliter la démarche de l'utilisateur.

Comme la majorité des usagers sont marocains, certains s'expriment mal en français. J'ai la chance d'exercer ma profession en arabe avec l'accord de ma hiérarchie, ainsi l'utilisateur se sent compris et il est sûr d'avoir compris.

Je fais régulièrement l'articulation entre l'administration française et l'administration marocaine par le biais du Consulat du Maroc à Lille. Cette démarche a contribué à l'instauration d'une très bonne collaboration entre les différents services des deux administrations. Cela évite souvent à l'utilisateur de se dépla-

cer dans le cas où il est possible de régler son problème par téléphone et/ou par courrier. Mon constat actuel, dans le Département de la Somme et plus particulièrement pour la ville d'Amiens, est résumé ci-après en trois points.

La question de la garde des enfants

Les difficultés rencontrées par les femmes marocaines pour leur insertion professionnelle se déclinent autour des problèmes de langue, clé de l'insertion professionnelle : soit directement comme frein à l'embauche, ou bien indirectement via la réduction de la mobilité puisque ces dernières ne peuvent passer leurs permis de conduire. Le problème de la garde des enfants s'ajoute aux difficultés déjà énumérées, car même les bonnes volontés ont du mal à joindre les deux bouts en confiant la garde de leurs enfants à des tiers et la rentabilité n'est alors pas au rendez-vous.

L'isolement des personnes âgées

C'est le problème d'isolement que rencontrent les personnes âgées immigrées en général et les marocains en particulier. Ces personnes résident soit au foyer, soit dans un logement HLM. Ils sont retraités ou proches de l'être. Ils ne peuvent pas retourner s'installer au pays, car ils seraient en difficulté pour accéder aux soins.

En effet, même si au Maroc on peut se soigner correctement, tout le monde ne peut pas avancer les frais avant de revenir en France se faire rembourser par la Sécurité Sociale française. Pour cette raison, on trouve des personnes âgées malades seules dans leurs chambres.



Un centre-ville ancien, convivial et commercial, réservé aux piétons

Les 2^{ème} et 3^{ème} générations

En général, les jeunes issus de l'émigration, dits de 2^{ème} et 3^{ème} générations, sont des victimes d'une concentration des logements sociaux dans des quartiers sensibles. Ces jeunes sont stigmatisés et souvent discriminés. Certains s'en sortent très bien parce qu'ils ont pu quitter le quartier et partir faire leur études à Paris ou ailleurs.

Le meilleur exemple en est Najat Belkacem, Ministre porte-parole du gouvernement français actuel. Je l'ai très bien connue ainsi que sa famille ; elle a fréquenté le collège et le lycée du quartier Nord. Ces jeunes qui ont réussi leurs parcours scolaire et professionnel, on ne les met pas assez en valeur ; par contre, les jeunes d'origine étrangère, même



«Amiens Nord», presque une ville dans la ville

s'ils sont français, sont montrés du doigt dès qu'il y a un problème. Cela les pousse à marquer encore plus leurs différences d'une façon très négative et, au lieu de s'insérer pour s'en sortir, ils vont vers les extrêmes (délinquance, toxicomanie, intégrisme) parce qu'ils se sentent rejetés.

La crise économique, en général, s'est ressentie sur les plans de l'emploi et de la consommation.

Mais les personnes dites en difficulté en France ont financièrement moins souffert que leurs compatriotes en Espagne ou

en Italie. Dans le cadre de mon travail, j'ai reçu et aider beaucoup de familles marocaines venues s'installer en France car ils peuvent bénéficier d'allocations et soins gratuits.

Acteur associatif, je suis avant tout mère de 4 enfants et grand-mère de 2 petites filles, tout en étant au service de ma communauté même en dehors de mes activités professionnelles et associatives ; je participe à tous les événements familiaux.

Je n'ai pas vraiment senti les difficultés rencontrées tout au long de mon parcours, car tout ce que j'ai fait, je l'ai fait avec conviction ne voyant souvent que le côté positif en essayant de m'imposer en m'adaptant à la société d'accueil, tout en apportant le meilleur de moi-même et de ma culture d'origine. Pour ce travail de tous les jours, j'ai été décorée de la médaille française de Chevalier de l'Ordre du Mérite National.

Mon objectif est de me rendre utile auprès des personnes en difficulté en général et des marocains en particulier en essayant de faire respecter les droits humains, l'accès au droit et le rappel au devoir.

➤ Témoignage en Région

Fatima Zahra ZAHRAOUI
Directrice du cabinet du Président
du Conseil Régional de l'Oriental



L'auteure note que le développement économique en marche dans l'Oriental va de pair avec le renouveau culturel ; spécialement revisités, les patrimoines hérités de telle ou telle composante de l'identité régionale, et un legs fort apprécié et historiquement représenté en Région : la musique Gharnatie.

La Région de l'Oriental a connu cette dernière décennie, une profonde mutation. Elle s'est dotée, sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi, d'infrastructures en mesure de contribuer à son développement. Parallèlement aux grands projets structurants, un effort a été fourni pour créer des espaces culturels à Figuig, Jerada, Nador, Berkane, Taourirt et Oujda.

C'est ainsi que la Région a vu naître des centres culturels, des galeries d'art, des places publiques aménagées, un conservatoire de musique et des arts chorégraphiques, un théâtre municipal en construction à Oujda, etc. Cependant si les infrastructures sont à un élément majeur fait défaut à travers la Région : l'animation culturelle. L'absence de vision claire en matière de développement culturel et l'inexistence de réelles compétences en matière d'ingénierie culturelle handicapent l'essor des arts et de la culture. L'Université a un rôle important à jouer dans ce domaine.

La Région de l'Oriental tente de se positionner sur la scène nationale et internationale à travers le renforcement de festivals ancrés dans le territoire comme le Festival de la musique Gharnatie, le Festival des arts populaires, le Festival du théâtre amateur ou encore le Festival des nomades des hauts plateaux, et le lancement de nouveaux festivals comme celui du Raï, de la culture maghrébine, des arts oasiens, de la danse contemporaine ou de l'art contemporain...

Mais, mettre en place des festivals ne suffit pas. Les arts et la culture en général, doivent être mis à la portée de tous, et ce, très tôt. Le système éducatif ma-

rocin n'intègre quelques notions d'art qu'au niveau du collège et seulement dans quelques établissements. Pour palier ce déficit, de nombreuses associations culturelles, souvent portées par des femmes, se mobilisent pour rendre accessible le théâtre, la musique, les arts plastiques, la littérature, la poésie...

Un travail de proximité est fait avec les enfants et les jeunes dans différents quartiers des villes de l'Oriental. Ces initiatives doivent être encouragées car la culture est synonyme d'ouverture et de tolérance. La culture permet une meilleure connaissance de soi, elle permet également l'échange, la découverte d'autres horizons, d'autres façons d'être, et elle favorise le questionnement.



La vie culturelle associative multiple les concerts

L'Initiative Nationale pour le Développement Humain place l'Humain au cœur du processus de développement et la culture doit être l'un des moteurs de ce développement. La Région de l'Oriental dispose d'une richesse culturelle peu exploitée. Le patrimoine matériel et immatériel dont jouit notre Région est méconnu. Notre rôle est de le préserver, de le valoriser et de le faire découvrir au plus grand nombre.

Je ne puis aborder ici tous les aspects du patrimoine de l'Oriental, je me limiterai au cas de la musique Gharnatie. Ce patrimoine andalou, qui nous vient de Grenade, a été préservé dans l'Oriental et particulièrement à Oujda. Cet art s'est transmis oralement du XV^{ème} siècle à nos jours.

Au début du siècle dernier, une seule association œuvrait à Oujda pour la transmission de ce patrimoine, aujourd'hui on compte plus d'une dizaine d'associations de musique gharnatie, dont six forment les jeunes générations. Ce sont des maîtres (tels que Bensmail, Bouchnak, Cheikh Salah, Zemmourri, etc.) qui ont préservé cet art.

Les associations qui portent ce patrimoine sont mixtes ; les filles comme les garçons jouent d'un instrument et chantent des textes d'un autre âge, pourtant toujours appréciés. Les membres des différentes associations sont issus de toutes les catégories sociales. La musique gharnatie possède cette capacité à rassembler.

L'apprentissage se fait par les pairs. Les associations dispensent des cours pour une cotisation mensuelle symbolique. Elles fournissent les instruments aux élèves qui n'ont pas

les moyens de s'en procurer, leur fournissent également la tenue de scène, prennent en charge les déplacements... Ceci rend la musique Gharnatie accessible à tous.

Bien que souvent considérée comme élitiste, la musique gharnatie est très populaire à Oujda et dans la Région de l'Oriental. Elle intéresse de plus en plus de monde à l'intérieur du Maroc et



Empreinte de noblesse et de solennité, la belle musique andalouse Gharnatie réunit des musiciens, hommes et femmes ensemble, en grande tenue d'apparat.

à l'étranger. A travers le Festival annuel de la musique Gharnatie, Oujda reçoit régulièrement des troupes du Maghreb, avec lesquelles les associations oujdiennes ont su tisser des relations. C'est ainsi que les associations de l'Oriental sont également invitées à se produire dans d'autres pays du Maghreb ainsi qu'en Europe. Ces échanges avec d'autres artistes permettent aux jeunes de découvrir d'autres pays, d'autres cultures, et contribuent à la construction de leur personnalité.

Par ailleurs, le patrimoine andalou est très riche et, entre les musiques Ala, Gharnati, Maalouf, Flamenco, le chant médiéval et le chant sépharade, des ponts sont jetés. Ainsi, on assiste réguliè-

lièrement à des fusions entre ces genres typiquement andalous, mais également avec le jazz.

Il faut noter le rôle considérable joué par la diaspora juive marocaine dans la diffusion et le rayonnement à l'échelle mondiale de ce patrimoine.

En effet, c'est souvent à l'invitation de cette diaspora que les associations de musique Gharnatie de l'Oriental se déplacent à l'intérieur du Royaume et à l'étranger. La musique Gharnatie fait salle comble quand elle se produit à l'étranger (Paris, Lille, Aix-en-Provence, Marseille, Toulouse, Grenade, Madrid, Montréal, Boston...).

Une résidence de Jonathan Glasser, un jeune chercheur américain de Bos-

ton, en 2008 à Fès, Tetouan, Tanger et Oujda, a abouti à la rédaction d'une thèse : *Genealogies of Al-Andalus : Music and Patrimony in the Modern Maghreb*. Une autre thèse de l'artiste Ahmed Tantaoui sur la musique Gharnatie est disponible.

La musique Gharnatie a su s'imposer et se maintenir dans un univers culturel en mutation. Le rôle de ses détenteurs est de la préserver ; pensons en particulier à la transcription des noubas en partitions, afin de faciliter la diffusion de ce patrimoine sans pour autant abandonner la tradition de la transmission orale. La musique Gharnatie contribue au développement des jeunes et, par là même, à celui de la Région.

L'auteure conjugue son œuvre à sa vie professionnelle où ses compétences en psycho-pédagogie ont servi la Nation : les écrits de l'écrivaine n'échappent pas au regard analytique de la femme de réflexion, la femme d'action œuvrant pour la société civile dans plusieurs mouvements associatifs. Ainsi, la femme dans sa complétude s'affirme « pluridisciplinaire », comme ses héroïnes, les femmes de l'Oriental, dont elle transpose et transfigure l'héritage culturel dans la modernité, à l'échelle du monde cette fois.



«Les peuples sans écrivains perdent la mémoire».

Un parcours d'exception

Rachida Naciri a grandi dans une famille très à cheval sur les traditions oujdies et les valeurs marocaines. Son environnement parental lui a inculqué discipline et rigueur avant même ses premiers pas à l'école primaire Victor Hugo ou au lycée Omar Ibn Abdelaziz d'Oujda, en passant par le collège Pierre et Marie Curie. L'effort personnel est érigé en norme cardinale. Rachida aimait l'école, les professeurs et sa ville natale, dans la détermination et l'exigence morale sans faille. Élève de la Mission universitaire et culturelle française, comme ses frères et sœurs, elle entretient un rapport très intime avec la langue de Voltaire.

Après le Baccalauréat passé avec mention, elle rejoint l'Université Mohammed V à Rabat où elle obtient une licence de Philosophie, suivie d'un diplôme de 3^{ème} cycle en Psychopédagogie.

Rachida fait ses débuts professionnels au Centre National de Recherche pour l'Arabisation, compilant de nombreux ouvrages en français, latin, espagnol, en vue de leur traduction en arabe. Plus tard, devenue Professeur de Psychopédagogie, notamment aux Centres Pédagogiques Régionaux (CPR) et à l'ENS de Casablanca et Agadir, elle forme des professeurs, inspecteurs, et proviseurs, ainsi que plusieurs promotions de personnel paramédical et d'infirmiers diplômés d'État du Ministère de la Santé.

Tout au long de sa carrière, elle a participé à la conception et à la mise en œuvre de différents référentiels de formation. Ses publications traitent de thèmes tels

que «l'apprentissage», «l'adolescence», «l'écoute», «les représentations». On lui doit également de nombreuses conférences. Parallèlement à ses activités professionnelles, Rachida a toujours œuvré pour la société civile au sein d'instances associatives, telles que l'Association Marocaine de Prévention et d'Education pour la Santé (AMAPES Stop-Tabac), l'Association Marocaine des Victimes des Dépendances, ou encore l'Association Marocaine Alzheimer et Maladies Apparentées (AMAMA).

Adolescente, Rachida a vécu au rythme des sports scolaires au lycée et au parc Lalla Aïcha d'Oujda. Plus tard, elle a mis à l'épreuve son endurance durant les marathons internationaux de Marrakech et Casablanca, et les marathons à thème comme la course féminine «Courir pour le plaisir» à Casablanca avec l'Association Marocaine Sport et Développement ou encore le marathon «Courir contre l'oubli» dans le cadre de la sensibilisation menée par l'AMAMA. Son énergie, la diversité de ses activités, ses compétences, son abnégation dans le travail et sa volonté de toujours donner plus ont été reconnus et récompensés par la décoration Royale qui lui a été décernée en juillet 2004.

Malgré des décennies hors d'Oujda, son attachement aux racines oujdies et à ses ancêtres est resté immuable. Elle s'est investie pour le rayonnement, du Maroc Oriental, mais aussi de tout le pays, notamment lors de Rencontres francophones à Boston, de rencontres avec les femmes africaines dans le cadre de l'association «Africa Femmes Performantes» et par les réseaux qu'elle entretient à travers le monde. Son premier roman, «Nanna ou les racines», est

paru en mai 2011 ; il a voyagé à travers cinq continents. Un ouvrage sur le Maroc Oriental est en voie de publication.

La place de l'écrivain

Les écrits concourent au patrimoine de chaque nation en décryptant les sous-bassements de la société. Quel serait alors le rôle de l'écrivain, notamment féminin, dans le développement de notre pays et spécifiquement de la Région marocaine de l'Oriental ?

L'écriture rend compte de repères spatiotemporels. Elle fournit des éléments de référence à une réalité sociale, morale et intellectuelle d'une époque. La littérature s'inscrit ainsi dans l'histoire d'une civilisation. Porteur d'un projet culturel, l'écrivain se caractérise par sa fonction de médiation. Il raconte des faits du présent ou du passé, tout en présentant un lieu déterminé. Dans son œuvre, on reconnaît une époque et un environnement qui lui ont servi de canevas. Bien plus, sa création témoigne des préoccupations particulières vécues en ce lieu et à cette époque. Son œuvre vise à sensibiliser le récepteur. L'auteur cherche à l'instruire, le guider, selon différents niveaux de lecture :

- au premier niveau, le déroulement de l'histoire est surveillée, de façon narrative ;
- au delà, le lecteur est accompagné dans sa quête des référents, des différents symboles dégagés des événements et des personnages présentés.

Le roman de ma vie ?

Un projet littéraire pose la description et la narration comme «actes de connaissance». Il est sous-tendu par une tonalité didactique, visant à montrer, sensi-

biliser, faire découvrir. En ce sens, les écrits de femmes sont indispensables pour présenter la facette féminine de la sensibilité humaine. Un exemple d'écrit de femme nous est offert, ainsi, par «Nanna ou les racines». La portée des principaux thèmes explorés se déploie selon trois dimensions principales :

- une dimension psychologique (l'impact du repère ancestral pendant l'adolescence) ;
- une peinture d'un environnement multiculturel à travers une cohabitation interconfessionnelle ;
- une critique du système scolaire : problèmes linguistiques, pédagogiques, politiques...

Ce roman ressuscite une partie de la mémoire d'Oujda et du Maroc oriental des années 70 ; un passé menacé par l'oubli. Il témoigne des normes socio-culturelles et relate divers us et coutumes, tels les spécificités culinaires et vestimentaires, les rituels cérémonieux (fiançailles...), les sorties hebdomadaires... Il offre aussi une description des lieux pittoresques : la Médina, Sidi Yahia et sa source, les contreforts des Beni Snassen, la splendide côte méditerranéenne. L'ouvrage propose au lecteur une incursion au cœur d'Oujda, pas une simple histoire, car narration et analyse s'y mêlent. Livrant au fil des pages une certaine vision de la femme, il reflète les différents rythmes quotidiens, dans un contexte socio-culturel déterminé.

C'est le récit de quelques pans de vie, base d'une analyse psycho-sociologique. Les faits relatés sont des thèmes forts du Maroc oriental, la trame d'une thématique inscrite au cœur de la famille oujdia. Les personnages y véhiculent des idées, des valeurs. Ils sont porteurs non pas de valeurs personnelles, mais de valeurs symboliques. Ainsi, le personnage principal de Nanna véhicule en particulier certaines notions-clés du développement personnel :

- apprendre à se connaître (prendre conscience de ses émotions, en vue d'acquiescer une confiance en soi pour être capable de s'affirmer et d'évoluer) ;



Un livre de portée universelle

- libérer son potentiel humain, ses ressources humaines et spirituelles qui sont l'infrastructure de sa personnalité ;
- cultiver l'accomplissement de soi en positivant, en transformant ses émotions négatives en attitudes positives, en véhiculant une image positive de soi, donc en agissant sur soi-même, pour être capable d'agir sur l'autre.

Ainsi, pour aider les autres de manière efficiente, une consigne s'impose : ne pas procéder à partir de ses propres frustrations et pathologies, mais plutôt adopter une approche humaniste, selon une éthique en actes, en situation.

Le second pôle du roman est dédié au personnage de Nadia et des autres adolescents, dont la vie est entremêlée à celle de leur aïeule. Durant mon adolescence, j'ai toujours été admirative du parcours de la jeune fille et de la femme du Maroc Oriental. Dès leur plus tendre âge, les fillettes des villes, participant aux mêmes jeux et aux mêmes études que leurs frères, sont élevées cependant avec beaucoup plus d'exigences. Certes, elles doivent poursuivre avec succès leur scolarité, mais elles doivent, aussi et surtout, être des fourmis ménagères, «des fées du logis». Elles doivent sauvegarder le fabuleux héritage culinaire oujdi. Il leur incombe aussi d'exceller dans les différents travaux ménagers et manuels, de fils et d'aiguilles : broderie, dentelle, crochet, tricot...

De son côté, la femme rurale participe aux travaux des champs, à l'élevage du

bétail. Elle assiste les hommes lors du vêlage des animaux (ânesses, brebis, vaches, chèvres...). La traite est exclusivement effectuée par elle. Quant à ses activités manuelles, la femme travaille la laine, l'alfa pour confectionner des services de cuisine (tbag, fait-tout, couffins, sets de table...) ainsi que des nattes... Sa production sert en priorité à subvenir aux besoins du foyer, procurant des revenus non négligeables. La femme est chargée aussi de la corvée d'eau et de bois, en bûcheronne. Elle trotte inlassablement du lever du soleil jusqu'à une heure tardive de la nuit.

Citadine ou campagnarde, la femme du Maroc Oriental s'acharne à assurer, au même titre que l'homme, la responsabilité matérielle et morale de la famille. Artiste, elle crée des rapports neufs et durables entre elle-même et les objets, tout en relayant l'homme dans les tâches à plusieurs niveaux.

Grand-mère, elle tient le rôle de prestataire de service en assurant la garde et l'éducation de ses petits-enfants. Elle constitue le ciment de continuité du rapport générationnel. Les parents restent pour leurs enfants, même mariés, un havre de sécurité. En retour, les enfants leur apportent une sorte de sécurité contre la solitude et le regard d'autrui. La femme joue, ainsi, sur plusieurs tableaux pour avoir reçu une formation pluridisciplinaire. C'est une véritable gestionnaire de la qualité de vie du foyer.

En guise de conclusion

La culture du Maroc oriental, enrichie depuis des siècles, est un carrefour de styles et d'influences diverses. Elle se conjugue au passé, au présent et au futur de son patrimoine. En ce sens, elle présente le paradoxe d'une société conservatrice, mais aussi remarquablement adaptée au changement.

L'écriture est donc un moyen judicieux de conservation du patrimoine au service du développement. L'avenir de cette Région dépendra de son aptitude à intégrer son héritage culturel. Ces initiatives assureront la transmission de la richesse d'un passé et d'un présent en perspective de la construction de l'avenir.